

PLAN DE RELANCE. L'entreprise JP Masson choisie par l'État pour développer son activité

L'entreprise JP Masson installée à Houville-en-Vexin fait partie des 73 entreprises françaises à avoir été sélectionnées pour bénéficier des fonds de modernisation dédiés aux entreprises des filières aéronautique et automobile.

Pour officialiser cette grande nouvelle, la sous-préfète des Andelys, Virginie Sené-Rouquier est venue visiter la société familiale en présence du maire d'Houville-en-Vexin, Gilles Le Breton.

Une aide de 425 000 euros

L'entreprise JP Masson est une société spécialisée dans la mécanique de précision depuis 40 ans. Elle crée donc des pièces mécaniques sur mesure pour différents secteurs d'activités comme celui de l'automobile.

Un travail qui fonctionne bien mais pour lequel la concurrence est rude. Pour rester dans le marché et pouvoir développer son activité, l'entre-



Pour l'occasion, la sous-préfète des Andelys, Virginie Sené-Rouquier est venue visiter l'entreprise JP Masson en compagnie du maire d'Houville-en-Vexin, Gilles Le Breton et du chef de l'entreprise, Denis Masson.

prise a donc déposé un dossier pour bénéficier du plan de relance. « Nous avons fait une demande pour 531 000 € d'investissement. Elle a été subventionnée à hauteur de 425 000 €. », explique Denis Masson.

Trois nouvelles machines

Grâce à cette aide, la société va pouvoir investir dans trois nouvelles machines plus rapides et plus perfectionnées dont la première arrivera le 12 novembre. Elles viendront

compléter le travail effectué par les 17 machines existantes.

En plus des machines, grâce au « coup de pouce » financier du plan de relance, Denis Masson va pouvoir conserver l'ensemble de ses onze salariés et va même pouvoir embauser

une personne supplémentaire.

Une vraie chance pour le chef d'entreprise. « Cela va nous permettre d'acquérir de nouvelles parts de marché et d'éviter que quelques séries de pièces partent à l'étranger. »

Une sélection rude

L'entreprise familiale JP Masson a été sélectionnée parmi un millier d'autres entreprises françaises, œuvrant dans le secteur de l'automobile et de l'aéronautique.

Dans l'Eure, seulement trois autres entreprises ont été choisies dont seulement deux dans le secteur de l'automobile.

Selon la sous-préfète, Virginie Sené-Rouquier, cette aide va au-delà d'un simple investissement financier. « Nous sommes dans une logique d'accompagnement et d'aide au développement. Le plan de relance est déjà actif. L'idée est que les entreprises puissent en bénéficier rapidement sans attendre. »

Floriane Hours

Le plan de relance

Le plan de relance en France c'est 100 milliards d'euros débloqués par l'État dont 40 milliards d'euros viennent de contributions européennes. Ces sommes vont servir à la redynamisation du territoire et étant réinjecter directement dans les entreprises ou dans les collectivités avec trois priorités : l'écologie, la cohésion (solida-

rité) et la compétitivité. Dans ce cadre-là, de nombreuses entreprises comme celle de JP Masson vont être soutenues. Pour être sélectionné elles devront répondre à plusieurs critères : participer au développement de l'industrie française, être dans une dynamique d'innovation et être implanté sur le territoire.

Soutien renforcé aux entreprises

Économie. Les députés ont rallongé de 20 milliards l'ultime budget rectifié pour 2020, en direction des entreprises et indépendants. Un budget « dédié » aux petits commerces par Bruno Le Maire.

Et de quatre budgets de crise : l'Assemblée nationale a adopté dans la nuit de mardi à mercredi le quatrième et dernier projet rectifié pour 2020, avec 20 milliards de dépenses supplémentaires, principalement en direction des entreprises et indépendants, un soutien que les oppositions voudraient renforcer.

Parmi les 72 députés encore présents au bout de la nuit, 67 ont voté en faveur du texte, alors que 5 se sont prononcés contre. Plusieurs députés ont fustigé les « conditions déplorables » d'examen de ce texte, avec un débat toute la nuit pour parcourir quelque 500 amendements et transmettre le projet de loi au Sénat, où il est attendu en séance lundi.

Effort sur les loyers

Au début des discussions, sur fond de grogne des petits commerces contraints à la fermeture, le



Bruno Le Maire juge « insuffisante » la numérisation des commerces. (photo BM/PN)

ministre de l'Économie Bruno Le Maire leur a « dédié » ce nouveau budget, leur promettant une « protection supplémentaire », notamment grâce au fonds de solidarité. Son montant est gonflé de 10,9 milliards, en plus des 9 milliards déjà prévus, son accès nettement élargi à des secteurs comme les loueurs de voitures ou les fleuristes, avec des montants augmentés de 1 500 à 10 000 € pour le mois de novembre selon les cas.

Le dispositif d'activité partielle est, lui, doté de 3,2

milliards d'euros supplémentaires, et 3 milliards d'exonérations de cotisations sociales sont programmées.

Pour soutenir les commerces, Bruno Le Maire a à nouveau demandé à « tous les bailleurs de France de renoncer à un mois de loyer » en novembre, en échange d'un crédit d'impôt. Il a aussi insisté sur « l'aide à la digitalisation », une enveloppe globale de 60 millions d'euros, alors qu'un « commerce sur trois est numérisé en France, c'est insuffisant ».

Petit guide pour survivre

Économie. Depuis le début de la crise sanitaire, l'État met en place plusieurs mesures pour aider les entreprises à faire face à leur baisse d'activité et de revenus. Les services de l'État font le point dans l'Eure.

L'année 2020 est particulièrement difficile pour les commerçants et entreprises eurois touchés par la crise du coronavirus. Le préfet Jérôme Filippini, Jean-Bertrand Biguey, adjoint du directeur départemental aux finances publiques et Philippe Lagrange, responsable de l'unité départementale de la Direction dans l'Eure, font le point sur la situation et les différentes aides mises en place pour les soutenir.

FONDS DE SOLIDARITÉ

Pour les entreprises (de moins de 50 salariés) fermées ou durement touchées par la crise, elles peuvent toucher jusqu'à 10 000 € d'indemnisation selon leur chiffre d'affaires avec le fonds de solidarité. « L'aide est versée dans les jours suivant la déclaration », selon Jean-Bertrand Biguey. Depuis le début de la crise, plus de 26 000 aides déjà payées ont pu être versées à 10 600 entreprises euroises. Cela équivaut à 35,5 M€.

PRÊTS GARANTIS PAR L'ÉTAT

Ces prêts permettent une garantie aux banques pour que les entreprises en difficulté puissent emprunter. Ils sont prolongés jusqu'au 30 juin au lieu du 31 décembre. Dans l'Eure, ce sont déjà 547 M€ (dont 133 M€ pour le commerce) de crédits qui sont soutenus par l'État.

ACTIVITÉ PARTIELLE

Une entreprise peut solliciter une allocation d'activité partielle pour un ou plusieurs de ses employés qui ne peuvent pas travailler. Les secteurs du tourisme, de l'hôtellerie, de la restauration, du sport, de la culture, du transport aérien et de l'événementiel bénéficient d'une prise en charge à 100 % de l'indemnité d'activité partielle versée aux salariés jusqu'à la fin de l'année. Dans le département, plus



Philippe Lagrange (de g. à d.), Jérôme Filippini et Jean-Bertrand Biguey ont fait le point lors d'une conférence de presse sur les différents dispositifs pour aider les entreprises. (Photo : A. P./PN)

de 83 000 salariés sur 123 000 ont été en activité partielle, soit 77 millions d'heures indemnisées, ce qui équivaut à 97 M€.

EXONÉRATION ET REPORT DE CHARGES

À la suite de ce reconfinement, les entreprises des secteurs les plus affectés de moins de 50 salariés voient leurs charges supprimées. Dans le département, ce sont 1450 entreprises qui en bénéficient. Sinon, les employeurs peuvent reporter leurs charges du mois de novembre. Au 5 novembre dans l'Eure, les reports d'échéances fiscales s'élevaient à 16 M€.

AIDE FINANCIÈRE EXCEPTIONNELLE

Cette nouvelle aide, appelée AFE Covid, est complémentaire au fonds de solidarité. Pour les travailleurs indépendants, elles s'élèvent à 1 000 € et pour les micro-entre-

preneurs, 500 € selon conditions.

ALLÈGEMENT DES FOYERS COMMERCIAUX

Dans le projet de loi de finances qui sera débattu l'année prochaine, le gouvernement s'engage à introduire un crédit d'impôt afin d'inciter les bailleurs à abandonner les loyers au profit des locataires de locaux professionnels. En clair, le gouvernement incite les bailleurs à ne pas percevoir de loyer pendant le reconfinement pour aider les entreprises en difficulté. Ainsi, le bailleur bénéficiera d'un crédit d'impôt de 50 % pour les PME (petite ou moyenne entreprise) et de 33 % pour les ETI (entreprise de taille intermédiaire) sur le montant d'abandon du loyer.

NUMÉRISATION DES ENTREPRISES

Le gouvernement propose, notamment

à tous les commerces fermés, un chèque de 500 € pour favoriser la numérisation de leur activité. Des solutions sont proposées sur clique-mon-commerce.gouv.fr.

FRANCE RELANCE 27

Dans l'Eure, plus de 70 entreprises sont orientées et accompagnées par les services de l'État dans le cadre du plan de relance. Deux entreprises bénéficient déjà d'un soutien de près de 1,5 M€. Ce fonds vise à soutenir des investissements à dimension industrielle, susceptibles de démarquer rapidement avec des retombées socio-économiques sur le territoire.

A. P.

INFOS PRATIQUES

- Un numéro pour les professionnels : 0806 000 245
- Un guichet unique pour l'Eure sur le plan de relance : pref-francerelance@eure.gouv.fr

SOUTIEN À L'ÉCONOMIE.

L'État distribue des millions d'euros dans l'Eure

Fonds de solidarité, exonération, report des échéances fiscales et sociales, prêts garantis, chômage partiel, etc. Depuis le début de la crise sanitaire, l'État a débloqué des millions d'euros pour soutenir l'économie et les entreprises du département.

« Aucun pays dans le monde n'en fait autant », résume d'une phrase Jérôme Filippini à l'heure de faire le point sur les mesures de soutien à l'économie et aux entreprises dans le département de l'Eure. Flanqué du directeur adjoint des finances publiques et du nouveau responsable de l'unité départementale de la DIRECCTE dans l'Eure, le représentant de l'État aligne les chiffres.

Alors que les premiers effets du confinement commencent tout juste à se faire sentir, que « les efforts de nos concitoyens ne sont pas des efforts inutiles », le préfet est revenu sur l'ensemble des aides destinées aux commerces, aux entreprises et aux salariés pour les aider à passer la crise.

Des aides disponibles dès maintenant

83 332 salariés, 8 763 entreprises du département ont déjà bénéficié d'une allocation d'activité partielle à la suite d'une fermeture ou d'une baisse d'activité et/ou des difficultés d'approvisionnement, « mais on se rend compte qu'il y a un manque de communication ». Alors, qu'ils s'agissent du dispositif d'exonération des cotisations sociales, « renforcé et élargi », des prêts garantis par l'État ou des prêts directs de l'État, des aides financières exceptionnelles accordées aux indépendants ou aux micro-entrepreneurs, de l'allègement des loyers commerciaux, du soutien à la numérisation des entreprises, le préfet invite les entreprises du département à se manifester sans douter de l'application des mesures prises par le gouvernement. « Des



La préfecture de l'Eure a mis en place un numéro d'appel, le 0806 000 245, pour aider les professionnels pendant la crise sanitaire.

instructions ont été données pour que ces aides soient disponibles dès le début du confinement » précise Jérôme Filippini.

Des demandes traitées en quelques jours

Directeur adjoint à la DDFIP (Direction départementale des finances publiques), Jean-Bertrand Bogue assure que les délais de paiement se réduisent à quelques jours, une fois les dossiers de demandes déposés en ligne sur le site impot.gouv.fr.

Idem à la DIRECCTE pour le règlement du chômage partiel. Sans faillir. Car « pour les serveurs de l'État, une crise comme celle-là, c'est la confirmation de notre engagement » souligne le préfet de l'Eure.

Un plan de relance pour les entreprises

Décliné dans l'Eure, le plan de relance mobilise l'ensemble des services de l'État dans le département en partenariat avec les élus locaux, les fédérations

professionnelles et les chambres consulaires. Une centaine de projets ont déjà été identifiés, portés par des entreprises de toutes tailles (TPE, PME, filiales de grands groupes).

Plus de 70 entreprises ont été orientées et accompagnées par les services de l'État dans l'Eure, pour candidater aux différents appels à projets et à manifestation d'intérêt via un guichet unique ouvert sur le site pref-francerelance@eure.gouv.fr.

Deux entreprises euroises lau-

rées bénéficient déjà du fonds de modernisation de la filière automobile, parmi les 55 récemment sélectionnées, pour un soutien financier de près d'1,5 M € : J-P Masson, une entreprise familiale de 10 personnes, spécialisée dans la mécanique de précision sur des tours à commande numérique et des centres d'usinage, et Bronze Alu, une PME de l'Eure spécialisée dans la conception, la fonderie et

l'usinage de composants en aluminium.

Ch.G.

■ EN SAVOIR PLUS

Sur le site www.economie.gouv.fr et en cas de difficulté, pour les professionnels, un numéro d'appel a été mis en place : le 0806 000 245. L'appel est non surtaxé.

4 MESURES DE SOUTIEN EN CHIFFRES

1. Fonds de solidarité

26 879 aides déjà payées à 10 600 entreprises

Soit un montant total de 35,5 millions d'euros d'aides versées,

dont 22,9 millions versés au titre d'une perte de chiffre d'affaires d'au moins 50 % et 12,6 millions versés au titre d'une fermeture administrative

2. Prêts garantis par l'État

Montant total des prêts garantis par l'État : plus de 3 700 prêts accordés pour un montant total de 547 millions d'euros, dont 133 M € pour le commerce, 116 M € pour l'industrie, 79 M € pour la construction, 30 M € pour la restauration et l'hébergement et 11 M € pour la santé humaine et l'action sociale.

3. Chômage partiel

Montant total du dispositif de chômage partiel : 97 millions d'euros versés à 8 763 entreprises euroises

77 millions d'heures indemnisées à 83 332 salariés (rappel : 123 000 salariés dans le département).

4. Exonération et report des créances fiscales et sociales

Montant total des reports d'échéances fiscales : 16 M €.

391 entreprises pour un total de 234 163 € vont bénéficier du dégrèvement exceptionnel des 2/3 de leur CFE

55 048 674 € de cotisations sociales reportées pour le côté employeur pour 1 632 entreprises, 72 005 478 € pour les indépendants pour 11 333 structures concernées.

500 € pour le commerce en ligne

En parallèle du fonds de solidarité et de l'activité partielle qui soutiennent les revenus des petites entreprises, le gouvernement met en place une stratégie nationale visant à soutenir la numérisation des petites entreprises. Il s'agit d'accélérer les actions de modernisation prévues par le plan de relance, pour permettre à tous les commerçants, artisans, professionnels de l'hôtellerie et de la restauration de développer une activité en ligne.

Un chèque numérique de 500 € sera proposé à tous les commerces fermés et aux professionnels du secteur de l'hôtellerie et de la restauration afin de financer, dès la fin de cette année, l'acquisition de solutions numériques adaptées à leur besoin.

Le site clique-mon-commerce.gouv.fr dévoile plus de 40 offres promotionnelles proposées par des plateformes et prestataires reconnus de solutions numériques.

ENTRETIEN AVEC GUILLAUME RUEDA, DIRECTEUR DE PÔLE EMPLOI À VERNON.

« L'activité économique est loin d'être à l'arrêt »

Alors que la France connaît un deuxième confinement, l'activité économique de Vernon et son agglomération n'est pas totalement à l'arrêt. Certains secteurs continuent de recruter. Le point avec Guillaume Rueda responsable de Pôle emploi.

À l'heure d'un deuxième confinement, le marché de l'emploi n'est pas totalement paralysé, bien au contraire selon le directeur de Pôle emploi, Guillaume Rueda.

En quoi ce deuxième confinement est-il différent du premier sur le marché de l'emploi ?

L'activité économique n'est pas à l'arrêt et nous avons moins d'indemnités que lors du premier confinement, au printemps dernier. On recrute toujours en intérim et on a de nouvelles offres. De notre côté à l'agence, on est restés ouverts. On continue d'être présents pour ceux qui en ont

le plus besoin. On est tous mobilisés et l'accueil le matin dans nos locaux du quartier Fieschi est maintenu, tout comme les rendez-vous avec nos conseillers l'après-midi. Les candidats peuvent choisir de nous rencontrer, tout est fait pour assurer les mesures barrières, ou opter pour le téléphone ou la visioconférence.

Quels sont les secteurs d'activité qui recrutent et quels sont ceux qui souffrent le plus de ce confinement ?

Le bâtiment, le sanitaire et social, l'aide à la personne ou encore la logistique ou les magasins de bricolage sont des secteurs qui ont besoin de recruter

en ce moment. L'industrie, également, recherche des candidats. Avec Plastic Omnium, par exemple, nous avons permis à 29 personnes en contrat d'intérim de six mois de trouver un poste.

Les recrutements peuvent aller très vite. En une semaine, nous avons fait embaucher trois personnes dans un Ehpad (Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes). Pendant cette période, on réussit aussi à pourvoir des offres avec des profils que l'on a du mal à trouver en temps normal. Donc, il ne faut pas hésiter à postuler. A contrario, des secteurs comme la restauration, le tourisme ou l'événementiel, qui d'ordinaire recrutent sur notre secteur, sont totalement à l'arrêt.



Guillaume Rueda, directeur de Pôle emploi à Vernon (Photo d'archives).

Les chiffres

- Au deuxième trimestre 2020, le taux de chômage est de 7,8 % sur le secteur de Pôle emploi Vernon-Gisors. Dans l'Eure, il est à 7,3 %. Il était à 8,7 % au premier trimestre 2019.
- Entre septembre 2019 et septembre 2020, le nombre de demandeurs d'emploi (catégorie A, personnes sans aucune activité) inscrits à Pôle emploi a augmenté de 13,1 %. Toutes catégories confondues, ce nombre a augmenté de 5,3 %.
- En un an, le nombre d'intérimaires, sur le bassin de Vernon, a baissé de 6,6 %.
- Enfin, entre septembre 2019 et septembre 2020, le nombre d'offres d'emploi diffusées a baissé de moitié sur le bassin de Vernon (-56,9 %)

Qu'en est-il des demandeurs d'emploi ? Sont-ils plus nombreux ?

Traditionnellement, cette période de septembre à décembre est pour nous synonymes de hausse du nombre de candidats. C'est la fin de la saison, les jeunes qui sortent des écoles arrivent sur le marché du travail... On enregistre 10 % de demandeurs en plus mais si certains secteurs sont à l'arrêt, comme je vous le disais, d'autres recrutent et proposent des postes. Et puis cette période

peut aussi être mise à profit pour se former.

On accompagne également ceux qui souhaitent créer leur entreprise. Ce confinement est aussi le moment où certains se lancent, ou ils quittent leur travail pour entamer une reconversion ou pour mettre sur pied une idée sur laquelle ils planchent depuis plusieurs années.

Comment s'annoncent les prochains mois ?

S'il y a des plans sociaux pendant cette période, les anciens

salariés ne sont pas inscrits à Pôle emploi. Il faudra attendre plusieurs mois mais nous travaillons au jour le jour et sommes pleinement mobilisés. On ne peut pas prédire ce qui se passera dans un ou trois mois. Il existe beaucoup de mesures pour soutenir l'économie.

Par exemple, le Plan Jeunes, mis en place par le gouvernement, permet aux 18-25 ans d'être accompagnés, coachés. Ils sont 1 300 sur notre secteur, soit 20 % des demandeurs

d'emploi. Un employeur qui souhaite embaucher un jeune en CDI peut bénéficier d'une aide (en terme de compensation de charges) pour tout jeune recruté entre août 2020 et janvier 2021. Les contrats aidés ont également repris. Enfin, les emplois francs, pour ceux qui vivent dans les quartiers prioritaires, sont aussi une solution. Il faut être confiant. L'économie, cela fonctionne aussi sur la confiance.

Propos recueillis par Fabienne Marie

L'intérim manque de candidats

Chez Morgan services, agence d'intérim située rue Carnot, on reste « positif. Nous avons 115 intérimaires équivalent temps plein en poste. C'est 30 % de plus par rapport au début d'année », assure Delphine Templier, la responsable. Les demandes se concentrent dans la grande distribution, le bâtiment, l'industrie ou l'agroalimentaire. « Du travail, il y en a. Nous avons beaucoup d'étudiants qui travaillent le week-end. Le problème n'est pas tant le manque d'offres mais plutôt la difficulté de trouver des candidats ».

Une embauche

Les intérimaires permettent également de remplacer dans certaines entreprises le personnel touché par le coronavirus : « La majorité des entreprises avec qui nous travaillons ont dû faire face à des arrêts maladie, ce qui n'était pas forcément le cas au printemps ».



Delphine Templier, ici à gauche, a recruté un salarié en CDD, Cauranthyn Zych, pour renforcer l'équipe de l'agence.

Preuve que le secteur de l'intérim ne chôme pas, l'agence Morgan services a recruté Cauranthyn Zych, un Vernonnais âgé de 24 ans, pour renforcer ses équipes. Ancien intérimaire, il connaît les préoccupations des candidats. « Le confinement

n'a pas stoppé notre recrutement, explique Delphine Templier. Cauranthyn est très à l'écoute des candidats comme de nos clients. Il est arrivé en octobre et on espère poursuivre son contrat. »

F.M

L'industrie a besoin de main d'œuvre

L'un des secteurs qui recrute en cette période, c'est l'industrie. L'équipementier automobile Plastic Omnium, situé à Saint-Marcel a entamé un recrutement conséquent d'intérimaires, par le biais de Pôle emploi et de l'agence Manpower.

L'entreprise souhaite intégrer près de 70 personnes dans ses équipes d'ici le premier trimestre 2021. Vingt-neuf personnes ont déjà été formées. Treize autres candidats passent les tests de recrutement avant de pouvoir intégrer la société.

Plastic Omnium a remporté récemment deux nouveaux marchés : celui de nouvel utilitaire Renault et celui de l'Opel Moka. Deux nouvelles lignes d'assemblage vont être créées pour produire ces pièces.

Les intérimaires sont formés in situ, au sein même de l'entreprise, avant d'intégrer les équipes. Cet été, l'entreprise



Plastic Omnium, entreprises installée à Saint-Marcel, recrute via l'intérim.

précisait que 100% de ces embauches passaient par l'intérim.

D'autres industries recrutent dans le secteur de Vernon ou de Gaillon : des conducteurs

de ligne, tourneurs-fraiseurs ou fraiseurs sur commandes numériques sont notamment recherchés.

F.M

DANS L'EURE, LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE VANTE LES VERTUS DES CIRCUITS COURTS

Le ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, Julien Denormandie, était hier matin à la Chèvrerie d'Élise, au Plessis-Hébert près de Pacy-sur-Eure, tenue par la famille Buisson depuis six générations.

L'occasion pour lui de saluer cette entreprise familiale, qui entre dans les canons de l'agriculture que le ministre entend promouvoir. À savoir, un modèle réussi de vente directe — en plein essor depuis le premier confinement — « *de bons*

produits fermiers », une « *envie de moderniser ses pratiques de culture et d'élevage* ».

Il n'est pas venu les mains vides. Le volet agriculture du plan de relance consacre 1,2 milliard d'euros, dont un quart est destiné à moderniser les élevages et les abattoirs. Le ministre veut donner un coup d'accélérateur au développement des circuits courts. Une enveloppe de 80 M€ va être débloquée pour « *financer les plans d'alimentation territoriaux, qui permettent aux collectivités d'organiser les filières.* »

Un autre volet concerne les canti-

nes scolaires, avec 50 M€, destinés à « *développer les légumeries et les conserveries* », favorisant ainsi « *l'accès aux produits locaux dans les cantines* ».

Le ministre a également dévoilé les contours d'un plan de 100 M€, destiné à « *développer la culture de protéines sur les exploitations* », afin de « *gagner en souveraineté alimentaire et en compétitivité.* »

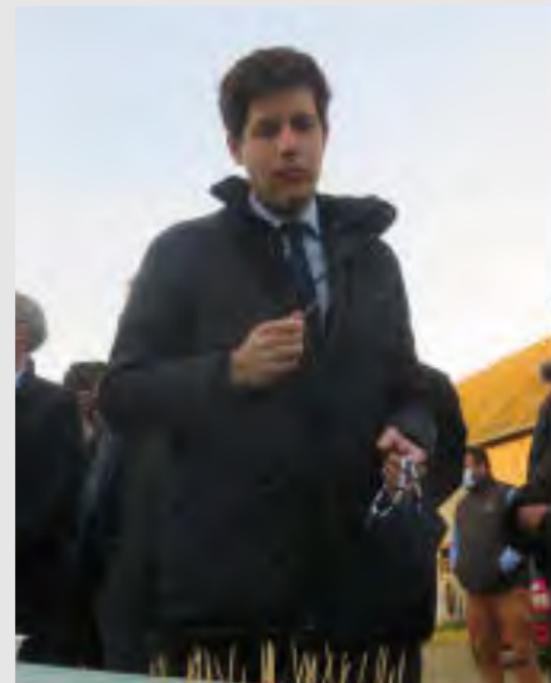
Dans les grandes surfaces

Ce n'est pas tout. Les produits locaux vont bientôt avoir davantage de place dans les grandes surfa-

ces. Julien Denormandie a obtenu la semaine dernière l'aval des sept réseaux de distribution pour davantage valoriser les produits frais et locaux dans les rayons et sur internet. Le tout sous une bannière commune : « *Plus près de vous, plus près de vos goûts* », qui entrera en vigueur début 2021. « *Nous essayons de généraliser ce que vous avez réussi à créer ici* », a résumé le ministre, en s'adressant à la famille de producteurs.

V. F.

v.folliot@paris-normandie.fr



Julien Denormandie hier matin à la Chèvrerie d'Élise. (Photo VF/PN)

Le ministre de l'Agriculture s'est rendu dans l'Eure pour parler circuits courts et plan de relance

Le ministre de l'Agriculture a passé la matinée dans l'Eure ce vendredi, dans une exploitation agricole qui a misé sur les circuits courts.



Le ministre de l'Agriculture était dans l'Eure ce vendredi. Julien Denormandie s'est entretenu avec **des représentants locaux de la FDESA et des Jeunes Agriculteurs**, puis il a visité un élevage de chèvres et de vaches au Plessis-Hébert près de Vernon, [La chèvrerie d'Elise - GAEC des Sablons](#). Un déplacement sur le thème des circuits courts et du plan de relance.

Le ministre a évoqué le plan de relance de l'économie en pleine crise du coronavirus, 1,2 milliard d'euros pour le secteur agricole. L'Etat va notamment débloquer **50 millions d'euros pour la construction de légumeries et de conserveries**, pour fournir aux cantines des légumes locaux, déjà épluchés et coupés.

La chèvrerie d'Elise - GAEC des Sablons est une exploitation d'une centaine de chèvres et d'une centaine de vaches laitières. Une exploitation qui fait vivre toute une famille **qui vend ses produits en circuits courts**.

l'essentiel

« Je viens soutenir les éleveurs qui travaillent pour nous nourrir. »

En visite dans l'Eure, Julien Denormandie a pu constater la solidarité entre les agriculteurs en ces temps difficiles du confinement.

Au Gaec des Sablons, au Plessis-Hébert, il a fallu s'adapter lors du premier confinement. Les agriculteurs ont mis sur pieds avec d'autres producteurs du département un marché fermier dans la cour de l'exploitation, pour pouvoir vendre leurs produits. L'opération a été un succès puisque ce marché improvisé ne s'est pas arrêté avec le déconfinement. Julien Denormandie, ministre de l'Agriculture, était vendredi dernier dans la cour de cette ferme pour apporter un soutien aux producteurs locaux pendant cette crise sanitaire.

ÊTRE TRANSPARENT AVEC LE CONSOMMATEUR

La famille Buisson élève 120 chèvres et 100 vaches laitières. Si le lait de vache est livré à Sodiaal, le lait de chèvre est transformé sur place et tout est vendu en direct, principalement sur les marchés. Daniel Buisson, le père, installé avec sa femme Elise et ses deux enfants Sandra et David, explique au ministre : « nous avons participé il y a 30 ans au démarrage de ce qu'on appelait les productions nouvelles telles que le fromage de chèvre, ou le foie gras. On a commencé avec 25 chèvres ». Pour réussir, Elise, qui gère la transformation, explique que le secret, « c'est de faire un bon produit, d'être transparent avec le consommateur ». Julien Denormandie souligne que c'est important de « garder le moral ». Pour le Gaec, l'entraide entre agriculteurs est primordiale. « On travaille les uns avec les autres, on s'échange les produits », explique Daniel Buisson. Au début du premier confinement, les grandes et moyennes surfaces sont venues les chercher, car elles manquaient de produits. Le ministre espère que cela reflète un changement d'état d'esprit et il rappelle qu'il vient de signer avec sept enseignes un partenariat pour favoriser les produits locaux dans les rayons. L'opération sera visible début 2021 sous l'appellation « plus près de vous, plus près de vos goûts », révèle-t-il.

DES PRODUCTIONS PLUS IMPACTÉES

Le confinement n'est pas toujours bien vécu. Si le Gaec des Sablons a su rebondir en créant un marché fermier sur son ex-



Le ministre de l'Agriculture, Julien Denormandie, a tenu à exprimer son soutien aux éleveurs et producteurs locaux touchés eux-aussi par la crise sanitaire. © L. GEFFROY

ploitation, d'autres producteurs souffrent. « Le cidre, le miel, les volailles sont des productions plus impactées. Il existe des vitrines sur internet pour référencer les producteurs mais cela ne suffit pas, ce qu'il nous faut, c'est vendre », explique Jean-Marie Lenfant, responsable des circuits courts à la chambre d'agriculture. Un constat partagé par Julien Denormandie. « On vit une période difficile, mais il y a des milliers d'hommes et de femmes qui se lèvent tôt afin de permettre au peuple français d'avoir des aliments », insiste-t-il lors du point presse qui a suivi la visite. « Je suis ici pour témoigner du soutien et de la gratitude de la Nation à ces éleveurs qui travaillent pour assurer la chaîne alimentaire. Il n'y a pas que la passion, il y a aussi l'envie et la détermination à toujours savoir s'adapter, comme ici avec ce marché du samedi à la ferme. Cette exploitation fait partie des beaux exemples dont on parle trop peu ».

Il rappelle que pour aider les agriculteurs à rebondir, le plan de relance comprend un volet agricole de 1,2 milliard d'euros. Il assure que les démarches seront simplifiées pour répondre à l'attente des organisations professionnelles. Comme exemple, il cite

le plan protéines qui doit être lancé cette semaine, avec un budget de 100 millions d'euros. « Il faut qu'on arrête avec le tourteau de soja importé et qu'on inverse la situation en investissant massivement dans les grandes cultures d'oléoprotéagineux. C'est une volonté partagée ». Concernant les circuits courts, il rappelle l'importance des plans d'alimentation territoriaux avec un budget porté à 80 millions d'euros pour les deux prochaines années. Il explique le travail en cours sur l'approvisionnement des cantines, avec la mise en place de légumeries et conserveries, que l'Etat finance à hauteur de 50 millions d'euros. Pour la famille Buisson, la visite du ministre est une « récompense, qui souligne un travail de longue haleine », débuté avec les grands-parents de Daniel avec quelques hectares. Que de chemin parcouru puisqu'aujourd'hui, l'exploitation permet de faire vivre quatre personnes sur des terres réputées difficiles dans ce secteur du département. •

LAURENCE GEFFROY



Julien Denormandie, en discussion avec Sandra Buisson, de la chèvrerie d'Elise, ferme de polyculture-élevage du canton de Pacy-sur-Eure. © L.G.



La visite du ministre a commencé par une dégustation des produits de la ferme familiale. © L.G.

Des investissements porteurs d'espoir à la ferme des Peupliers, dans l'Eure

■ **Agroalimentaire.** Les dirigeants de la Ferme des Peupliers, Édouard et Antoine Chedru, ont accueilli récemment dans la ferme d'Orgeville, à Flipou, dans l'Eure, Fabrice Rosay, le sous-préfet et secrétaire général pour les Affaires régionales. Celui-ci était porteur d'une bonne nouvelle : « *L'État et la Région Normandie ont lancé un plan France Relance pour combattre les conséquences économiques de la crise sanitaire, développe le sous-préfet. Il s'agit d'accompagner les activités industrielles et leurs projets de modernisation. L'État et la Région examinent les projets déposés il y a quelques mois et 150 millions d'euros sont ainsi proposés aux entreprises en France. Onze entreprises, dont la Ferme des Peupliers, ont été labellisées à ce jour au sein de la Région Normandie.* »

DES CIRCUITS TRÈS COURTS

« *La Ferme des Peupliers est une ferme familiale de 56 salariés, spécialisée dans la production de yaourts, fromages et desserts lactés, en circuit très court, explique Édouard Chedru. Depuis le fourrage à destination des 180 vaches jusqu'à la transformation du lait.* » Et le lait, du pis de la vache



La ferme des Peupliers, dans l'Eure, emploie 56 personnes et développe un projet de plus d'un million d'euros. (Photo PN)

jusqu'à l'atelier, a trente mètres à faire par un « lacto-duc ».

Il poursuit : « *Cette année, avec le Covid, nous avons perdu les marchés de l'hôtellerie et de l'export. Heureusement, les circuits traditionnels nous ont permis de garder presque toute notre production, grâce aux équipes qui se sont adaptées à des ventes très*

contrastées. Toute entreprise qui n'investit plus, ajoute Édouard Chedru, est vouée au pire, c'est pourquoi nous avons répondu à cet appel d'offres France Relance, et nous avons la fierté d'avoir été sélectionnés ! »

La Ferme des Peupliers a un projet d'investissement de 1,09 million d'euros. L'État et la Région prennent en charge sous forme de subvention 50 %, soit 545 000 euros.

DE NOUVEAUX EMPLOIS À LA CLÉ

L'entreprise, déjà labellisée « Entreprise du patrimoine vivant » et qui a obtenu la certification Haute valeur environnementale veut investir dans une ligne de conditionnement, un labo Recherche et développement plus performant, une automatisation des flux logistiques, un agrandissement des aires de stockage et la valorisation des déchets verts. « *Nous pourrions ainsi élargir notre offre, capter de nouveaux marchés, améliorer les conditions de travail, et réduire notre empreinte carbone, souligne Édouard Chedru. Cela sera réalisé au premier semestre 2021, et nous ferons appel aux entrepreneurs locaux.* »

Cerise sur le dessert lacté, quatorze emplois supplémentaires sont prévus !

TPM Énergies reste branchée

Les Andelys. L'entreprise qui cherche encore à recruter bénéficie des aides gouvernementales du Plan de relance. Rencontre.

Alassame et Moussa chargent leurs véhicules. Ce jeudi matin, les deux techniciens télécom partent vers la région rouennaise. Alassame Diallo, le Vernonnais, et Moussa Traoré, l'Ébroïcien, sont les deux derniers employés de la société andelysienne TPM Énergies. Ils l'ont rejointe il y a deux mois, portant les effectifs de l'entreprise à 18 personnes. Et elle recrute encore une dizaine de techniciens pour satisfaire les demandes d'un secteur en plein boom.

Un jeune une solution

La dirigeante de TPM Énergies, Laila Costa, a bénéficié d'aides de l'État dans le cadre des recrutements d'Alassame et de Moussa, en l'occurrence du dispositif Emplois Francs. Cela permet à l'entreprise d'obtenir 17 000 € versés sur trois ans. Pour la signature de leur CDI (contrat à durée indéterminée), les deux nouvelles recrues ont d'ailleurs reçu la visite de la sous-préfète de l'arrondissement

des Andelys, Virginie Sené-Rouquier, et des responsables de Pôle emploi : le directeur de l'agence de Vernon, Guillaume Ruéda, et le directeur territorial Eure-Orne Christophe Birette. Expérimentés en 2018, les Emplois Francs ont été généralisés cette année dans le cadre du Plan de relance du gouvernement, « pour ceux qui rencontrent des freins à l'embauche », précise la sous-préfète. Alassame, du haut de ses 24 ans, permet même à l'entreprise de toucher une aide supplémentaire dans le cadre du plan « un jeune une solution », de 4 000 € sur un an.

Acheter du matériel...

Les Emplois Francs – 88 contrats ont été signés dans le département de l'Eure cette année –, permettent d'aider les habitants de certains quartiers à s'insérer professionnellement. C'est le cas d'Alassame Diallo, qui habite Les Valmeux, à Vernon. Après un bac pro, le jeune homme s'est orienté vers le secteur de la fibre optique.



Moussa (à g) et Alassame se sont vite intégrées dans l'entreprise. (Photo : Karine Leroy/Paris Normandie)

Son collègue, Moussa Traoré, a aussi vu le potentiel que représentait la filière. À 48 ans, après huit ans de chômage et des emplois en intérim, il bénéficie d'une formation grâce à Pôle emploi. « Je suis arrivé chez TPM avec l'envie de travailler. Ici, les patrons sont à l'écoute », déclare le technicien. « Lorsque j'ai recruté Moussa et Alassame, je ne savais pas qu'ils s'inscrivaient dans un dispositif d'aides », reconnaît Laila Costa, qui a créé TPM Énergies il y a tout juste cinq

ans, avec quatre salariés. Aujourd'hui, ils sont 18 pour un chiffre d'affaires de 930 000 €. « J'avais besoin de personnes ayant des compétences et pour cela, je peux m'appuyer sur les formations proposées par Pôle emploi », ajoute la cheffe d'entreprise. Les aides financières vont permettre à la société des Andelys, installée au Val Saint-Jean, sur les hauteurs de la ville, de poursuivre son développement, notamment en achetant du matériel, des soudeuses à fibre optique, des véhicules,

des vêtements... et de permettre « une revalorisation salariale pour garder nos techniciens », ajoute la dirigeante de TPM Énergies. L'entreprise est spécialisée dans la construction de réseaux, d'implantation de poteaux pour la fibre optique et l'installation à domicile, ce qui demande une polyvalence de ses techniciens. Elle travaille notamment pour Scopelec, elle-même cliente d'Orange.

Deux millions d'hectares en 2030

Économie. En dix ans, le gouvernement français compte doubler la surface de culture de plantes riches en protéines. Une stratégie agricole qui vise à réduire la dépendance française au soja importé.

Le gouvernement français et les filières agricoles se sont engagés mardi 1er décembre 2020 à œuvrer pour augmenter de 40 % en trois ans les surfaces consacrées à la culture de plantes riches en protéines comme les lentilles, le colza ou la luzerne, afin de réduire la dépendance au soja importé, en particulier du Brésil.

« *Aujourd'hui on a un million d'hectares* » consacrés à la culture d'oléagineux (colza, tournesol, lin) et de légumineuses (soja, pois, fèves, lentilles...), a indiqué le ministre de l'Agriculture Julien Denormandie. L'objectif est le « *doublage de la surface cultivée* » en dix ans. Dans les trois ans qui viennent, la surface doit augmenter de 400 000 hectares, avant d'atteindre 2 millions d'hectares d'ici à 2030. Les filières agricoles s'y sont engagées via une « *charte* »



Depuis les années 60, l'Europe produit principalement des céréales. (Photo AFP)

dans le cadre de laquelle l'État « *met sur la table* », en parallèle, un plan protéines crédité de plus de 100 M€, principalement financé via le plan de relance. Ce plan protéines est pensé comme « *une brique importante* » à l'« *édifice du regain en termes de souveraineté agroalimentaire* », a déclaré Ju-

lien Denormandie. Un budget plus modeste (3 M€) est destiné à la promotion de la consommation de légumes secs en particulier par les enfants, conformément aux recommandations nutritionnelles.

Un plan attendu depuis deux ans

Aujourd'hui, la France dépend pour moitié des importations de protéines végétales pour l'alimentation du bétail. Or on y retrouve notamment du soja transgénique en provenance des États-Unis ou du Brésil. Par ailleurs, la France s'est engagée en 2018 à mettre fin d'ici à 2030 à la déforestation liée à l'importation de produits agricoles ou forestiers non durables.

Ce plan était attendu par le monde agricole, près de deux ans après qu'Emmanuel Macron a annoncé, au Salon de l'agriculture de 2019, vouloir « *porter un plan protéines ambitieux à l'échelle du continent* » européen, et ainsi sortir du vieil équilibre induit par un accord commercial négocié dans les années 1960, qui attribuait la production de protéines végétales (soja, colza) aux Amériques et celle de l'amidon (blé, céréales) à l'Europe.

■ Le coup de gueule du patron d'Isa Fleurs, à Grand-Bourgtheroulde

« Que deux aides pour neuf enseignes »

Ses commerces à nouveau fermés pendant le second confinement, Jean-Pierre Ferreira craint que les aides ne suffisent pas. Témoignage.

Jean-Pierre Ferreira n'est sûrement pas le seul à s'inquiéter de la façon dont son entreprise va pouvoir rebondir après le confinement. Le vendredi 20 novembre, assis face à son ordinateur, le patron d'Isa Fleurs à Grand-Bourgtheroulde fait les comptes. Il est plutôt pessimiste.

À la tête de neuf enseignes, le commerçant ne sait pas comment il va pouvoir s'en tirer avec les aides promises par l'État. « On n'aura que deux aides pour neuf enseignes, parce qu'elles sont versées par SIREN et non par SIRET », résume-t-il. En clair, elles sont attribuées aux entreprises (Jean-Pierre Ferreira en avait créé deux) et non en fonction des établissements dépendant des dites entreprises.



Le patron d'Isa Fleurs et son équipe de Grand-Bourgtheroulde. ©Le Courrier de l'Eure / TG

L'e-commerce atténue les pertes

Sur le plan budgétaire, le patron des neuf boutiques, considérées comme commerces non essentiels, ne pense pas aller loin avec ces subventions accordées selon le chiffre d'affaires de l'entreprise. Parce qu'il doit non seulement avancer les salaires des 34 employés en chômage partiel, mais aussi payer les charges

fixes. « Le peu de chiffre que je fais en maintenant l'activité permet de payer l'électricité, les abonnements comme le téléphone et le terminal de carte bancaire », poursuit Jean-Pierre Ferreira. L'e-commerce lui permet d'atténuer les pertes de chiffre d'affaires. Il a commencé à les calculer : 108 000 €, soit 8 000 € de plus par rapport au

premier confinement.

Mais, autre coup dur, la Cotisation foncière des entreprises (CFE), un des impôts remplaçant la taxe professionnelle, vient de tomber. Pour les neuf boutiques, il passe d'un total d'environ 3 200 € en 2019 à environ 6 200 € en 2020. « La CFE a doublé. Sur un magasin, il a même triplé », assure Jean-

Pierre Ferreira.

Dans ces circonstances, le fleuriste songe fortement à revenir à une activité normale. « Mais je ne veux pas ouvrir trop vite », déclare-t-il. Jean-Pierre Ferreira et son équipe étudient sérieusement le futur protocole sanitaire des boutiques.

Thomas Guilbert

FLIPOU

PLAN DE RELANCE. La Ferme des Peupliers investit 1 million d'euros pour se développer

La Ferme des Peupliers va s'agrandir mais aussi moderniser sa production. Malgré la crise, le projet d'un peu plus d'un million d'euros va se concrétiser rapidement grâce au plan de relance de l'État.

Tout juste labellisée « Entreprise du patrimoine vivant », La Ferme des Peupliers, située à Flipou, a reçu l'autre jeudi la visite de Fabrice Rosay, sous-préfet et secrétaire général des affaires régionales (Sgar). Une première visite particulière, puisque la première pour l'entreprise depuis des mois (hors fournisseurs), mais aussi car elle vient concrétiser un projet d'importance pour la Ferme des Peupliers.

Le représentant de l'État venait en effet découvrir l'entreprise spécialisée dans la fabrication de yaourts, crèmes et desserts lactés, qui figurent parmi les vingt premières retenues au niveau de la Normandie, dans le cadre du soutien à l'investissement industriel du Plan de relance.

D'importances subventions

Accueilli par Édouard et Antoine Chedru, Fabrice Rosay a tout d'abord souligné l'importance du plan de soutien qui concerne tous les secteurs. « Les services de l'État sont depuis des semaines et des mois, engagés pour accompagner les entreprises. Un autre

partenaire est très important à savoir la Région Normandie. Car l'objectif est bien d'examiner ensemble toutes les demandes et d'articuler les différents dispositifs proposés. » Des dispositifs abondés par une enveloppe globale nationale de 150 millions pour cette année. La même somme sera reconduite l'année prochaine mais aussi en 2022.

Il a ensuite souligné que la volonté était bien d'apporter une réponse rapide aux entreprises mais aussi les fonds nécessaires pour leur permettre de lancer leur projet d'investissement. « Les subventions peuvent aller jusqu'à 800 000 €. En moyenne, la subvention accordée représente la moitié du montant du projet. »

56 employés

Pour la Ferme des Peupliers, le projet d'investissement se monte à un peu plus d'un million d'euros (1 090 000 € exactement). L'entreprise a perçu, via le plan de relance, la somme de 545 000 €. Un très beau soutien financier selon Édouard Chedru qui a donc incité la Ferme, qui emploie 56 personnes, à pour-



Fabrice Rosay, sous-préfet et secrétaire général des affaires régionales (Sgar), est venu visiter la Ferme des Peupliers qui bénéficie de fonds du Plan de relance afin de mener son projet d'agrandissement et de modernisation estimé à 1 million d'euros.



suivre son projet d'agrandissement et de modernisation, et ce malgré la crise sanitaire et économique.

« Nous investissons depuis des années pour préserver nos savoir-faire mais aussi pour innover, le tout en améliorant le confort de travail pour nos collaborateurs mais aussi en abordant la question de la transition énergétique. Quand nous investissons, c'est donc assez important car nous maîtrisons toute la filière, de la production du fourrage pour nos vaches à l'expédition des yaourts. »

Fin septembre, l'entreprise entend parler de l'appel à projet. Aussitôt les dossiers sont montés et, comme certifié par l'État, l'instruction des dossiers est accélérée. « Cela s'est fait en cinq semaines, c'est exceptionnel. »

14 emplois créés d'ici trois ans

Une rapidité qui sera appliquée aussi à l'investissement qui aura lieu lors du premier semestre 2021. « L'objectif

c'est aussi de maintenir les emplois et d'en créer. Nous envisageons à termes d'en créer 14 sur les trois prochaines années. »

Et puisque prônant les valeurs du local, la Ferme des Peupliers entend faire appel aux entreprises locales autant que possible.

Grandir et innover

Cet investissement d'un million d'euros vise à faire grandir, mais toujours de façon raisonnée, l'entreprise. « Nous avons besoin de gagner en capacité mais aussi d'être capable d'innover beaucoup plus facilement. » Comme lors du confinement, en constatant une demande grandissante de yaourts au format familial, La Ferme des Peupliers a mis sur le marché de nouvelles références.

Un laboratoire interne sera développé afin « de gagner en réactivité, être plus performant et maîtriser encore plus cette qualité sanitaire indispensable ».

Produisant en moyenne entre 50 000 et 60 000 yaourts par

jour, la Ferme des Peupliers veut aussi adapter certaines lignes de production, soit pour proposer de nouvelles références (pour le format familial par exemple), soit pour soulager les tâches parfois pénibles pour les salariés.

Sans oublier l'agrandissement de la zone de stockage, indispensable pour développer le nombre de références proposées.

Les pots cassés valorisés

Et la Ferme des Peupliers a

aussi pensé au recyclage des pots en verre, qui n'arriveront jamais jusqu'à nos frigos. « Nous voulons aussi les valoriser. » Les pots seraient broyés permettant ainsi de diviser par huit le volume transporté au recyclage.

Quant à son contenu (déchets de yaourts, crème), il ne sera pas jeté aux ordures. « Nous avons le projet d'un méthanisateur. Cela nous permettrait ainsi de produire notre énergie et donc de maîtriser la filière de A à Z. »

Aurélié Hébert

Un contrat jeune qui booste le commerce

Depuis octobre, 16 Contrats initiative emploi (CIE) jeune, inscrits dans le plan de relance du gouvernement, ont été signés dans l'Eure. Léa Bocquet, 20 ans, fait partie de ceux-là, avec un parcours un peu atypique. *« J'ai postulé spontanément, je cherchais du travail à Charleval. J'ai téléphoné à une boulangerie qui m'a orientée ici. »*

« Ici », c'est la Maison Gilles, charcuterie-traiteur, du centre-ville. Ses gérants l'ont orienté vers la Mission locale qui a permis de formaliser ce recrutement. *« On a mis en place une période de mise en situation en milieu professionnel,* détaille Séverine Revel, chargée de projets relations entreprises pour la structure. *C'est un stage de mise en situation professionnelle. »* Ce qui a débouché sur un CIE de neuf mois, signé fin novembre et re-

nouvelable jusqu'à 24 mois. Pour son employeur, qui ne trouvait pas d'apprenti cette année, l'arrivée de Léa tombait à pic. Avec une aide financière de l'État à hauteur de 47 % du Smic : *« C'est important parce que sans ça, je n'aurais pas forcément pu »,* souligne Christelle Gilles.

« Le contact client »

Pour Léa, titulaire d'un Bac pro gestion, c'était aussi une opportunité. *« À la base, je voulais faire un BTS tourisme,* explique la jeune femme. *Mais je ne me suis pas plu à Reims (51), donc je suis revenue. Et je ne voulais pas reprendre mes études mais je voulais travailler. »* Son arrivée dans un commerce n'est pas tout à fait un hasard : *« J'aurais pu postuler en mairie, dans une administration, mais je recherchais une activité dynamique et le contact client. »*



Léa Bocquet a signé un CIE de neuf mois. (Photo : M.F./PN)

« Pour nous, c'est vraiment le genre d'expérience réussie, se félicite Virginie Sené-Rouquier, sous-préfète de l'arrondissement des Andelys. Tant pour l'emploi que la revitalisation du centre-ville. »

20 milliards d'aides publiques

Crise sanitaire. Avec la poursuite de certaines mesures d'urgence à cause de l'épidémie, le gouvernement va continuer de soutenir l'économie à hauteur de 20 milliards d'euros en 2021, dont un peu plus de la moitié pour le chômage partiel.

Le gouvernement va mobiliser l'an prochain encore plus de 20 milliards d'euros pour soutenir les entreprises et les ménages touchés par la crise, a annoncé vendredi le ministre de l'Économie Bruno Le Maire, contraint de prolonger certaines aides d'urgence face à l'épidémie de Covid.

CHÔMAGE PARTIEL : 11 MILLIARDS

« *Il n'est pas temps de lever les mesures de soutien à l'économie* », a indiqué le ministre lors d'une conférence de presse téléphonique, et cette « *aide massive* », qui sera intégrée au projet de Budget pour 2021 en cours d'examen au Parlement, sera réorientée « *sur les secteurs les plus impactés* », a-t-il ajouté. Le Premier ministre Jean Castex a annon-



De nouvelles mesures sont annoncées pour soutenir l'économie (photo AFP)

cé jeudi que le déconfinement serait moins rapide que prévu, ce qui va encore accroître l'impact de l'épidémie de Covid-19 sur de nombreuses entreprises, en particulier dans les activités de loisirs, la restauration ou l'évènementiel. Et quand les secteurs fermés rouvriront, ce sera au prix de conditions sanitaires strictes, qui risquent de limiter leur activité. Le « *pilier* » de cette nouvelle phase de soutien d'urgence, sera le fonds de solidarité dont les conditions d'attribution ont été renforcées en décem-

bre, a détaillé Bruno Le Maire. Le gouvernement prévoit d'y consacrer 7 milliards d'euros en 2021, en le maintenant « *au moins jusqu'à fin juin* ». Il mobilise aussi 11 milliards d'euros pour la prise en charge du chômage partiel, à la fois dans le cadre du dispositif existant, qui sera maintenu au moins jusqu'à fin janvier, et pour l'activité partielle de longue durée. Le gouvernement prévoit aussi 1 milliard d'euros d'exonérations de charges pour les entreprises.

Holophane travaille aux phares de demain

20-17/12/20

■ **Soutien.** Le numéro 1 mondial sur le marché des antibrouillards et numéro 2 sur celui des lentilles, basé aux Andelys depuis 1921, travaille sur deux nouveaux produits pour répondre aux mutations du secteur.

Toujours tournée vers l'automobile, la société Holophane, spécialisée dans « *la maîtrise du pressage de verre à très haute cadence* » alliée à l'optique, est l'une des entreprises bénéficiaires du plan France Relance, lauréate de l'un des appels à projets de soutien à l'investissement industriel normand.

L'aide de l'État, qui s'élève à 985 000 € sur un investissement total de 15 millions d'euros « *dans les années qui viennent* », dont 3,5 M€ pour le projet novateur, vient appuyer sa modernisation.



L'entreprise va bénéficier d'une aide à hauteur de 985 000 euros. (Photo : PN)

« *Au niveau éclairage, ce qu'on vit aujourd'hui, c'est la digitalisation* », souligne la direction de l'entreprise de près de 300 salariés. Elle va ainsi développer pour les phares de voiture, d'une part, un doublet achromatique pour « *le haut de gamme* », qui va permettre la projection des images, d'autre part, un MicroLensArray adapté au développement de

l'éclairage LED et la réduction de consommation d'électricité.

D'autres lauréates

Six autres entreprises euroises sont déjà « lauréates » dans le cadre du plan de relance : la Ferme des peupliers à Flipou, spécialisée dans la production de yaourts et desserts lactés ; Luneau technology à Pont-de-l'Arche dans le secteur des dispositifs médicaux ; Bronze Alu à La Couture-Boussey (conception, fonderie et usinage de composants en aluminium) ; les Ets J.P. Masson à Houville-en-Vexin (mécanique de précision) ; Dediennne multiplasturgy à Saint-Aubin-sur-Gaillon (fabrication de pièces techniques à base de matières plastiques) ; et S.A.B Industries, à Gasny, qui propose des solutions tubulaires pour le transfert de fluides.

FONDS DE MODERNISATION AUTOMOBILE. L'État soutient le virage technologique d'Holophane

Deux entreprises de l'Eure ont été lauréates du Fonds de modernisation automobile. Parmi elles figure la verrerie Holophane des Andelys, qui va bénéficier d'une subvention de 985 000 € pour moderniser son outil de production et développer de nouveaux produits. Explications.

Jérôme Filippini, le préfet de l'Eure, s'est rendu mardi après-midi chez Holophane pour porter la bonne nouvelle. En effet, la verrerie des Andelys est l'une des deux entreprises du département à être lauréate du Fonds de modernisation automobile. Cela méritait bien une visite des lieux en compagnie de Virginie Sené-Rouquier, la sous-préfète de l'arrondissement des Andelys et de Frédéric Duché, le maire des Andelys et président de Seine Normandie Agglomération. Les visiteurs ont été accueillis par Laurent Guérin, le PDG et ses collaborateurs car comme il l'a rappelé « Holophane c'est une équipe ».

Fabrication et pressage du verre

L'entreprise Holophane, dont le berceau se trouve aux Andelys, fêtera ses 100 ans en 2021. Durant ce siècle d'existence, elle a connu plusieurs révolutions... industrielles. La fabrication et le pressage du verre et pouvoir en tirer les meilleures qualités



Jérôme Filippini, le préfet de l'Eure, a annoncé officiellement à Laurent Guérin, le PDG d'Holophane et ses collaborateurs que l'entreprise était lauréate du Fonds de modernisation automobile.

optiques constituent son ADN. La racine grecque du mot Holophane signifie « distribution harmonieuse de la lumière ».

Elle a notamment exploité la lentille de Fresnel, qui a remplacé les miroirs dans les phares qui perdaient 50 % du flux lumineux. Beaucoup de produits ont été fabriqués chez Holophane : arts de la table, flaconnage de luxe, éclairages urbains, architecture. Mais le cœur de son activité est lié au secteur automobile avec lequel elle réalise 90 % de son chiffre d'affaires. « Elle a toujours su faire du pressage de verre à très forte cadence avec plusieurs dizaines de milliers de véhicules à fournir tous les jours soit plusieurs millions à la fin de l'année tout en maîtrisant la partie optique », expliquait Fabien Carpentier, directeur supply chain au sein du groupe.

Des marchés en mutation

Holophane est aujourd'hui spécialisée dans l'antibrouillard (numéro 1 mondial) dont la fonction est de protéger une ampoule du gravillonnage et la lentille (numéro 2 mondial) qui est montée dans le phare principal du véhicule et qui a des propriétés optiques. Ces deux produits ont un dénominateur commun, le four d'une capacité de 80 tonnes de verre. Mais ces deux marchés sont en pleine mutation. « De plus en plus de véhicules sortent en terme de conception sans antibrouillard parce que les phares principaux sont de plus en plus intelligents et permettent de s'en passer. On est passé des lampes halogènes à des lampes led qui génèrent beaucoup moins de chaleur et ne nécessitent

plus de protection en verre et peuvent être en plastique. Sur les lentilles, le marché est en plein changement en interne car on est passé d'une technologie halogène à une technologie led donc la lentille plastique suffit ».

Doublets achromatiques et MLA

L'avenir d'Holophane passera par un virage technologique imposé par le marché automobile avec l'imagerie mais aussi de nouveaux marchés liés à l'évolution de la société (solaire, eau). Le projet Holophane Digital Lighting (HDL) encourage l'entreprise à se tourner vers des produits à fort contenu technique avec des prix de vente plus élevés.

L'éclairage automobile se digitalise c'est à dire que les projecteurs et les feux multiplient leurs

fonctions : projection d'informations sur la route, augmentation de la visibilité, communication inter-véhicules. Cela implique plusieurs challenges à relever pour Holophane avec des produits plus petits, plus précis, de nouvelles fonctionnalités optiques (Micro Lens Arrays) et une augmentation de la résolution de ses produits de manière à reproduire des formes précises sur la route (doublet achromatique).

15 millions d'euros

Ces nouvelles technologies vont nécessiter une modernisation de l'outil industriel. Laurent Guérin, le PDG du groupe Holophane, a annoncé 15 millions

d'euros d'investissement d'ici 2025. Le four doit être remplacé en 2022 mais la question se pose de savoir quelle solution de fusion adopter dans l'avenir. Car avec des pièces plus petites, la capacité peut être moindre.

L'État soutient ce virage technologique à travers le Fonds de modernisation automobile qui permet à Holophane de bénéficier d'une subvention de 985 000 €. Laurent Guérin a vivement remercié les services de l'État qui ont été aux côtés de l'entreprise pendant la crise.

Guillaume Voisenet

L'impact économique du Covid

Le directeur financier du groupe a profité de la présentation pour faire un point sur la situation économique d'Holophane. Après deux années difficiles, l'entreprise était bénéficiaire à la fin de l'année 2019. Celle-ci signe la fin des problèmes industriels sur l'atelier AGP survenus en 2017 et 2018 et qui ont fortement dégradé les comptes de résultat. Début 2020, la pandémie de Covid-19 arrive en Chine. Grâce au soutien de l'usine Dalian, qui a fourni les équipements, l'usine a continué de fonctionner. En trois jours, elle est passée de 5x8 à 3x8, 45 postes ont été mis en télétravail, une équipe de 5x8 a été mise en quarantaine. Les équipementiers automobiles ont arrêté leur activité 8 semaines non-stop. Holophane a reçu des aides de la Région, de l'État. « Notre priorité a été de préserver la trésorerie. Holophane n'a jamais payé ses fournisseurs en retard ». Holophane enregistre une baisse globale du chiffre d'affaires de 26 % en 2020.

CHARLEVAL

CONTRAT INITIATIVE EMPLOI JEUNES.

Un coup de pouce pour entrer dans la vie active

En présence de Virginie Sené-Rouquier, sous-préfète des Andelys, de Pascal Calais, maire de Charleval, de Christine Rannou et Séverine Revel, responsables de la Mission Locale Louviers-Val de Reuil-Andelle, la jeune Léa Boquet a présenté le Contrat Initiative Emploi Jeunes qu'elle vient de signer avec les patrons de la charcuterie de Christelle et Nicolas Gilles de Charleval.

Une recherche d'emploi qui aboutit

Léa Boquet, 20 ans, est originaire de Charleval. Avec un bac gestion en poche et une recherche d'emploi infructueuse du côté de Reims, elle est revenue à Charleval à la fin de l'été. « Je souhaitais changer de voie et trouver quelque chose dans le commerce où il y a des contacts humains. J'ai contacté la boulangerie qui m'a renvoyée vers Madame Gilles qui avait besoin de quelqu'un. »

La Mission Locale est alors contactée. « On m'a proposé un Contrat Initiative Emploi de 9 mois, rémunéré au Smic. J'ai commencé le 19 novembre à travailler au magasin, après une mise en situation professionnelle



Léa Boquet, au centre du groupe des personnalités venues la féliciter pour son contrat CIE

(MSP) de 3 jours. Je suis très contente, c'est mon premier emploi, mon premier salaire, et dans 9 mois j'espère pouvoir continuer. »

1 jeune, 1 solution

Virginie Sené-Rouquier a présenté alors les objectifs du Contrat Initiative Emploi Jeunes, l'un des éléments du plan « 1 jeune, 1 solution » ; lui-même

déclinant le plan France Relance du Gouvernement, présenté le 3 septembre.

« Je suis heureuse d'être présente cet après-midi pour valoriser le CIE, pour un emploi sur-mesure intégrant le recours éventuel à la formation, l'accompagnement du jeune tout au long du contrat, première marche vers une insertion professionnelle réus-

sie et pérenne. Le dispositif CIE jeunes est ouvert pour l'année 2020 et 2021. Le plan '1 jeune, 1 solution' prévoit dès 2020 : 10 000 CIE Jeunes et en 2021 : 50 000 CIE Jeunes. »

Pascal Calais ainsi que Séverine Revel ont félicité la jeune Léa pour sa détermination et Christelle Gilles pour sa décision d'embauche, porteuse d'avenir.

COMMENT CELA FONCTIONNE ?

Le dispositif s'adresse aux jeunes éloignés du marché de l'emploi, âgés de moins de 26 ans, et aux jeunes reconnus travailleurs handicapés, jusqu'à 30 ans inclus.

Il vise à favoriser l'insertion professionnelle en proposant un parcours associant mise en situation professionnelle, accès facilité à la formation et à l'acquisition des compétences.

Le Contrat Initiative Emploi (CIE) est un dispositif d'insertion professionnelle prenant la forme d'un contrat de travail comportant des actions d'accompagnement professionnel.

C'est un CDD ou un CDI d'une durée minimale de 6 mois renouvelable dans la limite de 24 mois, avec un minimum hebdomadaire de 20 heures. Le jeune a un statut de salarié avec les mêmes conditions de travail que les autres salariés, les mêmes droits et les mêmes obligations.

Un suivi personnalisé

Tout au long du contrat, il bénéficie d'un suivi personnalisé par le conseiller habituel (Pôle emploi, mission locale, ou

Cap emploi) et également d'un accompagnement par un tuteur nommé au sein de l'entreprise.

Il est possible également de développer l'employabilité en obtenant une reconnaissance officielle des compétences grâce à la prestation Compétences PEC.

Cette prestation permet – selon le parcours – de valider différents niveaux de compétences. Elle comprend la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE), la Reconnaissance des Savoir-faire Professionnels (RSFP), ou encore l'obtention de la certification CléA (validation de connaissances de base).

La rémunération du CIE ne pourra pas être inférieure au Smic horaire (10,15 € brut au 1^{er} janvier 2020).

Pour bénéficier de ce dispositif, s'adresser à un conseiller du service public de l'emploi (Pôle emploi, missions locales, Cap emploi) afin de s'assurer de l'éligibilité. La candidature sera ensuite présentée par le conseiller à des employeurs proposant des postes en rapport avec votre parcours et votre projet professionnel.

Coup de pouce pour l'embauche de jeunes.

L'Essen Agricole et rurale - 18/12/20

Virginie Sené-Rouquier, sous-préfète des Andelys, a signé mardi 8 décembre, un nouveau contrat initiative emploi.

Grâce au plan d'aide à l'embauche « 1 jeune, 1 solution », des employeurs peuvent embaucher des actifs de moins de 26 ans.

D Le déplacement de la sous-préfète des Andelys le 8 décembre a été « l'occasion de mettre en avant le rôle des commerces de proximité dans le cadre du plan France Relance et de l'opération « 1 jeune, 1 solution » » à l'occasion de la signature d'un contrat initiative emploi entre une jeune et une charcuterie de Charleval. Les employeurs du « secteur marchand », dont font partie les exploitations agricoles, peuvent bénéficier d'une aide financière lorsqu'ils recrutent un jeune âgé de moins de 26 ans ou un jeune reconnu travailleur handicapé (jusqu'à 30 ans inclus) en contrat initiative emploi (CIE). Les employeurs peuvent, alors, recevoir une

aide au recrutement, une compensation de 4 000 euros pour toute embauche signée entre le 1^{er} août 2020 et le 31 janvier 2021.

1 JEUNE, 1 SOLUTION

Le plan France Relance a vu le jour suite à la pandémie de la Covid-19 afin de permettre aux entreprises de faire face aux difficultés économiques rencontrées. L'objectif, entre autres, sera de développer la souveraineté alimentaire de la France, en améliorant la résilience des exploitations agricoles et en accompagnant leur transition écologique. Parallèlement, le gouvernement a mis sur les rails l'opération « 1 jeune, 1 solution ». « Pour aider les 750 000 jeunes

arrivés sur le marché du travail en septembre 2020 mais aussi ceux qui sont aujourd'hui sans activité ou formation, le gouvernement mobilise un budget de 6,7 milliards d'euros, soit un triplement des moyens consacrés aux jeunes. Le plan « 1 jeune, 1 solution », lancé le 23 juillet dernier, vise à offrir une solution à chaque jeune. Il mobilise un ensemble de leviers : aides à l'embauche, formations, accompagnements, aides financières aux jeunes en difficulté, etc. afin de répondre à toutes les situations. L'objectif est de ne laisser personne sur le bord de la route », peut-on lire sur le site du ministère de l'Emploi. Outre l'enveloppe de 4 000 euros pour l'embauche d'un jeune, le plan prévoit, éga-

lement, une aide exceptionnelle « de 5 000 euros pour recruter un alternant de moins de 18 ans (en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) ou de 8 000 euros pour recruter un alternant de plus de 18 ans ». Le gouvernement s'est, par ailleurs, engagé, jeudi 10 décembre lors de la conférence de presse sur le déconfinement du Premier ministre, Jean Castex, à « prolonger voire à renforcer ses aides ». Les agriculteurs travaillant régulièrement avec les restaurants et les hôtels pourront, ainsi, bénéficier du fonds de solidarité de chômage partiel. • **A.O.**

<https://travail-emploi.gouv.fr/le-ministere-en-action/relance-activite/plan-1jeune-1solution/>
<https://travail-emploi.gouv.fr/le-ministere-en-action/relance-activite/plan-1jeune-1solution/faciliter-l-entree-dans-la-vie-professionnelle-10878/cie-employeurs>

« La transition agroécologique, une priorité forte. »

Lors de la dernière session de la chambre d'agriculture de l'Eure, le préfet est intervenu pour apporter sa vision de la place de l'agriculture dans le département.



Le préfet de l'Eure, Jérôme Filippini, était invité à la session de la chambre d'agriculture le 30 novembre à Evreux. Rappelant que l'agriculture était « un secteur stratégique », il a souligné le « dialogue libre avec la profession agricole » qu'il entretient, « il faut continuer ». Pour lui, l'agriculture est au coeur de beaucoup d'enjeux sur le territoire. Il cite le développement économique, la solidarité, l'aménagement du territoire. Conscient que le secteur « offre des débouchés », il insiste sur le travail à faire en formation et en attractivité du métier.

LE PLAN DE RELANCE, UN EFFORT SANS PRÉCÉDENT

Le plan de relance est pour lui « un effort sans précédent », qui est « un plan de transformation de l'agriculture dont il faut se saisir ». Il admet que c'est le rôle des chambres d'agriculture. « La transition agroécologique est une priorité forte de ce plan de relance ». Pour le préfet, avec seulement deux exploitations en démarche haute valeur environnementale (HVE) et 4 groupements d'intérêt économique et environnemental (GIEE), « il y a des marges de progrès ». Le rôle des assurances est primordial pour lui, car « accepter la transition, c'est prendre des risques », admet-il. Citant Agriskippy, un agriculteur de l'Eure très connecté sur les réseaux sociaux (de son vrai nom Antoine Thibault NDLR), le préfet soulève la question de la relation entre les agriculteurs et les citoyens. « Je n'aime pas le terme agribashing. Nous devons aller vers des relations apaisées. Voir des agriculteurs actifs pendant la crise, c'était une image plus agréable à vivre pour vous. » Sur les intrusions dans les élevages, Jérôme Filippini pense que les gens « se comportent de façon inadmissible, pire que ce qu'ils dénoncent ». Il encourage les agriculteurs eurois à suivre l'exemple d'Antoine Thibault, «prenez des initiatives positives communes ». Il cite le problème de la méthanisation, qui provoque des « crispations » sur le terrain « même pour les projets sérieux ». La solution, c'est de discuter le plus en amont possible, que les riverains ne découvrent pas le projet tardivement.

Enfin, il a abordé le sujet de l'agriculture « financiarisée ». Pour lui, « c'est un mauvais calcul à long terme », et il faut privilégier l'installation des jeunes. « Les propriétaires qui ne voient jamais la terre, demain ce sera la moitié de l'Eure rachetée par les Chinois ? ».

PLASTIQUES RECYCLÉS. Paprec et Synova, lauréates de l'opération France Relance

Seize millions d'euros d'aide d'urgence vont être alloués au secteur de la plasturgie, affecté par la crise sanitaire. L'objectif : soutenir les matières plastiques issues du recyclage. Deux entreprises, Paprec Plastiques et Synova, sont lauréates.

Dans le sud de l'Eure, deux entreprises ont été lauréates de l'opération France Relance dans l'appel à projets « Plasturgie ». Le groupe Paprec qui a installé l'un de ses sites à La Neuve-Lyre, et Synova, installée à Tillières-sur-Avre.

Décarbonisation

Concrètement, les deux entreprises vont rejoindre les autres projets (60 projets au niveau national) accompagnés à hauteur de 16 millions d'euros pour soutenir les matières plastiques issues du recyclage. « Ce soutien à l'économie circulaire est un des moyens de la décarbonation de notre économie et un axe clé de sa transformation », a annoncé Agnès Pannier-Runacher, ministre déléguée auprès du ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, chargée de l'Industrie.

Les seize millions d'euros d'aide d'urgence vont être alloués au secteur de la plasturgie, affecté par la crise sanitaire et dans le but d'inciter les entre-



Paprec Plastiques est, comme son nom l'indique, une entité spécialisée dans le recyclage du plastique.

prises à recourir aux plastiques recyclés dans la fabrication de nouveaux produits.

Même si l'on n'a pas connaissance des aides financières précises dont vont bénéficier Paprec Plastiques et Synova, c'est quand même une bonne nouvelle pour ces deux sociétés.

Paprec Plastiques est, comme son nom l'indique, une entité spécialisée dans le recyclage du plastique. Le site de La Neuve-Lyre réceptionne toutes les matières, sous toutes ses formes, parmi les différentes familles de plastique. Direction ensuite l'atelier de broyage, puis la ligne de lavage qui les sépare, soit par

tri optique, soit par un système de flottaison qui détermine la densité des produits. Après séchage et contrôle de la qualité, les matières sont envoyées vers d'autres sites du groupe ou revendues.

Pour l'automobile

Synova est spécialisée dans le recyclage de matières plastiques pour l'automobile, en particulier la production de polypropylène recyclé, fournissant des équipementiers et constructeurs automobiles. En février 2019, l'entreprise Total en a fait l'acquisition.

Comme le souligne l'Etat,

« la crise sanitaire a profondément affecté notre tissu industriel en portant un coup d'arrêt brutal à l'investissement de nombreuses entreprises, dans des territoires déjà souvent exposés à de profondes mutations. Face à l'urgence, la réponse réside dans une accélération des investissements et une action rapide au plus près des territoires. Cela passe par une démarche ambitieuse et coconstruite entre l'Etat et les Régions, animée à travers le programme Territoires d'Industrie ».

H. Deshors

Eure. À Charleval, Léa a signé un Contrat Initiative Emploi Jeunes

À 20 ans, Léa Boquet a été recruté à la charcuterie Gilles de Charleval (Eure) par le biais d'un Contrat Initiative Emploi Jeunes. Explications.



À Charleval, dans l'Eure, Léa Boquet, au centre, a été recruté à la charcuterie Gilles par le biais d'un Contrat Initiative Emploi Jeunes. (©L'Impartial)

Par [Aurélie Hébert](#) Publié le 25 Déc 20 à 11:58

En présence de Virginie Sené-Rouquier, sous-préfète des **Andelys**, de Pascal Calais, maire de **Charleval**, de Christine Rannou et Séverine Revel, responsables de la **Mission Locale Louviers-Val de Reuil-Andelle**, la jeune Léa Boquet a présenté le Contrat Initiative Emploi Jeunes qu'elle vient de signer avec les patrons de la **charcuterie** de Christelle et Nicolas Gilles de Charleval dans l'**Eure**.

Une recherche d'emploi qui aboutit

Léa Boquet, 20 ans, est originaire de Charleval.

Avec un bac gestion en poche et une recherche d'emploi infructueuse du côté de Reims, elle est revenue à Charlevall à la fin de l'été.

Je souhaitais changer de voie et trouver quelque chose dans le commerce où il y a des contacts humains. J'ai contacté la boulangerie qui m'a renvoyée vers Madame Gilles qui avait besoin de quelqu'un.

Léa Boquet

La Mission Locale est alors contactée.

On m'a proposé un Contrat Initiative Emploi de 9 mois, rémunéré au Smic. J'ai commencé le 19 novembre à travailler au magasin, après une mise en situation professionnelle (MSP) de 3 jours. Je suis très contente, c'est mon premier emploi, mon premier salaire, et dans 9 mois j'espère pouvoir continuer.

Qu'est-ce que le Contrat Initiative Emploi Jeune ?

Le dispositif s'adresse aux jeunes éloignés du marché de l'emploi, âgés de moins de 26 ans, et aux jeunes reconnus travailleurs handicapés, jusqu'à 30 ans inclus.

Il vise à favoriser l'insertion professionnelle en proposant un parcours associant mise en situation professionnelle, accès facilité à la formation et à l'acquisition des compétences.

Le Contrat Initiative Emploi (CIE) est un dispositif d'insertion professionnelle prenant la forme d'un contrat de travail comportant des actions d'accompagnement professionnel.

C'est un CDD ou un CDI d'une durée minimale de 6 mois renouvelable dans la limite de 24 mois, avec un minimum hebdomadaire de 20 heures. Le jeune a un statut de salarié avec les mêmes conditions de travail que les autres salariés, les mêmes droits et les mêmes obligations.

Un suivi personnalisé

Tout au long du contrat, il bénéficie d'un suivi personnalisé par le conseiller habituel (Pôle emploi, mission locale, ou Cap emploi) et également d'un accompagnement par un tuteur nommé au sein de l'entreprise.

Il est possible également de développer l'employabilité en obtenant une reconnaissance officielle des compétences grâce à la prestation Compétences PEC.

Cette prestation permet – selon le parcours – de valider différents niveaux de compétences. Elle comprend la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE), la Reconnaissance des Savoir-faire Professionnels (RSFP), ou encore l'obtention de la certification CléA (validation de connaissances de base).

La rémunération du CIE ne pourra pas être inférieure au Smic horaire (10,15 € brut au 1er janvier 2020).

Pour bénéficier de ce dispositif, s'adresser à un conseiller du service public de l'emploi (Pôle emploi, missions locales, Cap emploi) afin de s'assurer de l'éligibilité. La candidature sera ensuite présentée par le conseiller à des employeurs proposant des postes en rapport avec votre parcours et votre projet professionnel.

1 jeune, 1 solution

Virginie Sené-Rouquier a présenté alors les objectifs du Contrat Initiative Emploi Jeunes, l'un des éléments du plan « 1 jeune, 1 solution » ; lui-même déclinant le plan France Relance du Gouvernement, présenté le 3 septembre.

Je suis heureuse d'être présente cet après-midi pour valoriser le CIE, pour un emploi sur-mesure intégrant le recours éventuel à la formation, l'accompagnement du jeune tout au long du contrat, première marche vers une insertion professionnelle réussie et pérenne. Le dispositif CIE jeunes est ouvert pour l'année 2020 et 2021. Le plan '1 jeune, 1 solution' prévoit dès 2020 : 10 000 CIE Jeunes et en 2021 : 50 000 CIE Jeunes.

Virginie Sené-Rouquier Sous-préfète des Andelys

Pascal Calais ainsi que Séverine Revel ont félicité la jeune Léa pour sa détermination et Christelle Gilles pour sa décision d'embauche, porteuse d'avenir.

LE PARISIEN - 06/01

Covid-19 : les aides aux restaurants maintenues jusqu'à la fin de la crise

Alors que les bars et restaurants ne devraient pas rouvrir leurs portes le 20 janvier, le ministère de l'Économie a assuré que le fonds de solidarité et le chômage partiel seront prolongés.

Bruno Le Maire a rencontré les représentants des professionnels de l'hôtellerie et de la restauration, à Bercy ce mardi. AFP/Eric Piermont

Par Aurélie Lebel

Le 5 janvier 2021 à 18h36, modifié le 5 janvier 2021 à 19h05

Un faux suspense plane au-dessus des restaurants. Alors qu'aucune voix officielle n'affirme qu'ils [resteront fermés après le 20 janvier](#), les représentants du secteur ne croient plus à une potentielle réouverture. « C'est mort! lance Roland Héguy, le président confédéral de l'Union des métiers et des industries de l'hôtellerie (Umih), reçu ce mardi après-midi à Bercy pour une réunion avec le ministre de l'Économie, Bruno Le Maire. On ne nous l'a pas dit officiellement, mais on l'a bien compris comme ça... » La décision devrait être annoncée ce mercredi, à l'issue du Conseil de Défense.

Malgré tout, les professionnels du secteur sont ressortis « rassurés » de cette rencontre organisée en urgence. « Notre profession a besoin d' [une bouée de survie](#) d'autant que la colère est montée d'un cran, poursuit Roland Héguy. Nous n'avons malheureusement pas obtenu de date de réouverture possible alors que nous espérions de la visibilité pour les vacances de février. »

La bonne nouvelle, malgré tout? Alors qu'officiellement les mesures de soutien (fonds de solidarité et [chômage partiel](#)) devaient s'arrêter début janvier – au moment de la possible réouverture des restaurants – elles seront maintenues « jusqu'à la fin de l'épidémie nous a assuré le ministre », se réjouit Roland Héguy.

Par ailleurs, le début des remboursements des Prêts garantis par l'Etat (PGE), qui devait démarrer dès avril prochain pour les premiers contrats souscrits, est reporté à avril 2022. « Nous sommes également en discussion concernant des exonérations de charges fiscales et de factures d'eau, d'EDF ou de redevance TV, précise-t-il. Il faut continuer à travailler avec Bercy et aller au bout de ces dossiers très compliqués pour les restaurateurs. »

Pour le reste ? Les propositions des syndicats pour rouvrir dans les départements les moins touchés par le virus ont été délicatement renvoyées vers le ministère de la Santé. « On sent bien qu'Olivier Véran aura la main pour trancher même si Bercy reste mobilisé, se désole Roland Héguy. Mais nous avons prévenu que si le ministre de la Santé nous demande encore de durcir nos protocoles

sanitaires pour rouvrir – comme on nous l'a fait comprendre pendant la réunion – ce ne sera pas possible. Nous sommes allés au bout... »

Deux cent millions d'euros pour la forêt.

EURE AGRICOLE

Julien Denormandie s'est rendu à Lyons-la-Forêt le 22 décembre pour rencontrer les acteurs de la filière bois et détailler le volet forestier du plan de relance.

Dans cette vaste hêtraie de Normandie, les arbres souffrent de la sécheresse depuis trois étés, ainsi que des attaques du champignon *Nectria coccinea*, qui déprécie le bois. Le ministre de l'Agriculture est venu se rendre compte sur place, à Lyons-la-Forêt, peu avant Noël, des dégâts du réchauffement climatique sur les massifs français. Bertrand Munch, directeur général de l'office national des forêts (ONF), lui a présenté le massif domanial de Lyons qui s'étend sur 10 700 hectares, le plus grand de la région, à cheval entre l'Eure et la Seine-Maritime. Une feuille de route avait été remise le matin même au ministre par la filière, sur l'adaptation des forêts publiques et privées au changement climatique. Ces orientations ont fortement inspiré les mesures du plan de



L'ONF a détaillé les problématiques auxquelles elle se retrouve aujourd'hui confrontée en forêt de Lyons. © DR

relance. 200 millions d'euros sont prévus pour la forêt et la filière bois dans le volet agricole, dont 150 millions

d'euros pour le renouvellement forestier, qui correspond à 50 millions d'arbres.

SOURCE D'EMPLOIS

Les agents de l'ONF de Lyons ont expliqué au ministre leur travail de recherche d'essences qui résisteraient mieux à la sé-

cheresse. Le chêne par exemple, a besoin de moins d'eau que le hêtre, mais l'ONF regarde aussi la place que pourrait prendre à l'avenir les résineux, en Normandie. La forêt est source d'emplois (22 000 en Normandie), et c'est cette économie que l'Etat souhaite préserver. Pour illustrer cela, Julien Denormandie a ensuite visité la scierie Mommert, à Fleury-la-Forêt, une entreprise de 9 salariés créée en 1952, qui exploite surtout le chêne pour le transformer en charpente, bois à parquet, poutres... Pour aider à la modernisation des scieries françaises, un appel à projets est lancé, doté de 15 millions d'euros. Dans ce plan de relance, il est aussi prévu une sensibilisation des plus jeunes dans le cadre d'un projet pédagogique, « la forêt s'invite à l'école », pour 600 000 élèves. La filière bois est encore trop peu connue du grand public alors qu'elle occupe une place non négligeable dans notre économie. •

Le ministre de l'Agriculture était en forêt de Lyons pour évoquer l'adaptation des espaces forestiers au changement climatique. Un vaste chantier que l'État a inscrit dans le cadre de son plan de relance qui accompagnera aussi les acteurs de la filière bois.

Ni la pluie, ni la boue n'ont empêché le ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation Julien Denormandie de découvrir durant plus d'une heure et demie une parcelle de la forêt domaniale de Lyons l'autre mardi après-midi.

Bottes au pied, le ministre a été accueilli par un aréopage d'élus et de représentants de la filière bois au cœur de cette forêt de Lyons qui s'étend sur près de 11 000 hectares entre le Sud-Est de la Seine-Maritime et le Nord-Est de l'Eure.

Des étés secs

Très rapidement, la question du changement climatique s'est invitée dans la discussion. Car l'Office National des Forêts (ONF), gestionnaire des forêts publiques françaises, avait choisi cette parcelle à quelques centaines de mètres du carrefour des veneurs pour illustrer l'un des enjeux majeurs auquel il est confronté : le dépérissement des espaces forestiers à cause du changement climatique.

L'occasion était ainsi donnée au ministre d'évoquer le plan de renouvellement des forêts françaises, fortement appuyé par l'État notamment dans le cadre du Plan de relance.

Le directeur général de l'ONF, Bernard Munch a d'abord rap-



Le ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, Julien Denormandie est venu en forêt domaniale de Lyons à la rencontre des acteurs de la filière bois dont les agents de l'Office National des Forêts, avant de se rendre à la scierie Mommert à Fleury-la-Forêt.

pelé que cette « visite est très importante et très attendue par l'ensemble de la filière ».

Et d'ajouter : « le dépérissement c'est véritablement un changement de climat. Nous sommes véritablement face à un changement de paradigme. Le travail que font les collègues de l'ONF

depuis des générations pour renouveler la forêt à travers notamment la régénération naturelle est remis en cause, profondément. »

Bernard Munch a ainsi rappelé que « depuis trois ans, nous avons eu trois étés particulièrement secs ».

De fortes perturbations depuis 1960

C'est ensuite le responsable de l'unité territoriale Lyons, Vexin et Bray, Emmanuel Boivin, qui a présenté le massif de la forêt de Lyons « une hêtraie à plus de 60 % aujourd'hui ». « Cette forêt a été façonnée,

en particulier les peuplements que l'on connaît, au début du XIXe siècle sous une volonté très forte de l'État de reconstituer ce patrimoine boisé qui a très fortement apporté aux époques antérieures. »

Il a ensuite présenté le travail quotidien des agents de l'ONF, des sylviculteurs mais aussi des bûcherons. « Le travail humain est très important. C'est le prix à payer pour avoir du bois de qualité en France. »

Mais malgré ce travail, rien ne peut empêcher la nature de s'imposer.

« Cette forêt de Lyons a connu depuis 1960 de fortes perturbations. De 1960 à 1985, elles sont dues au Nectria, propagé par la cocinile sur des peuplements très serrés et denses. Les deux décennies de la fin du XXe siècle ont apporté quatre grosses tempêtes ce qui a généré une très grosse récolte de quasiment un million de mètres cubes de bois, occasionnant derrière le reboisement de 2 600 hectares. »

Une récolte annuelle ordinaire s'élève à environ 70 000 mètres cubes.

L'occasion aussi pour Emmanuel Boivin de rappeler l'importance de la création d'une aire de stockage sur la région.

« Cela me paraît fondamental si nous sommes amenés à avoir des récoltes un peu exceptionnelles liées au dépérissement. »

Anticiper le changement climatique

Ces vingt dernières années, l'ONF a mis en place une gestion de la forêt en s'orientant sur deux-tiers de régénération de hêtres et un tiers de plantation de chênes sessiles « dans un objectif déjà d'anticiper un changement climatique ». Et l'important « était de diversifier les modes de renouvellement », pour une question financière aussi.

« Aujourd'hui, l'urgence est bien de limiter les pertes financières avec ces bois qui dépérissent. » Des bois de plus en plus soumis à la canicule, et qui favorise le développement du Nectria, et donc c'est moins rentable.

Après de nombreux échanges avec les employés de l'ONF, Julien Denormandie a planté un arbre, un pin laricio Calabre, qu'il a choisi parmi les différents plants proposés.

Le ministre s'est ensuite rendu à la scierie Mommert à Fleury-la-Forêt pour rencontrer cet acteur de la filière bois.



Après ces échanges avec les agents de l'ONF, le ministre Julien Denormandie a planté un arbre, un pin laricio Calabre avant de se rendre à la scierie Mommert de Fleury-la-Forêt.

De la relance sur roues

PARIS-
NORMANDIE

Sécurité. Policiers et gendarmes de l'Eure disposent de 14 nouvelles voitures grâce au plan France Relance du gouvernement.

Pour avoir pris en main la bête depuis fin décembre, le major Didier Davosnes, qui commande la communauté de brigades d'Ivry-la-Bataille, y voit « une plus-value pour l'unité ». Pour prendre le relais de leurs Peugeot Partner parfois en bout de course, les gendarmes eurois

ont vu arriver 10 Peugeot 5008 au pied du sapin.

Les militaires s'en félicitent, tout comme leurs collègues policiers qui, eux, en ont récupéré trois, attribués aux commissariats d'Évreux, Vernon et des Andelys, ainsi qu'une Renault Zoé électrique banalisée qui tournera dans

la Cité jolie. Tout ça grâce au plan France Relance. « C'est le signe d'une année 2021 qui commence favorablement », a souligné Jérôme Filippini, le préfet de l'Eure, en accueillant deux des véhicules dans sa cour pavée, hier après-midi. Cela marque le soutien que le ministère de l'Intérieur porte à des forces de l'ordre éprouvées, très sollicitées, et qui ont besoin de matériel qui fonctionne. *« Policiers et gendarmes sont comme vous et moi : pour bien travailler, il faut de bonnes conditions de travail. »* Et cela tombe bien, puisque France Relance ne se limite pas aux rutilantes voitures sérigraphiées.

Des rénovations en vue

Un programme de rénovation du patrimoine immobilier va être mené. Dans l'ensemble du département, cela se chiffrera à plus de 200 500 €. Des interventions dans les gendarmeries de Gaillon, Montfort-sur-Risle et Corneilles ont été estimées à 146 305 €, tandis que le commissariat de Vernon bénéficiera de réfections (toiture et éclairage) pour 57 200 €.



En tout, policiers et gendarmes seront dotés cette année de 25 nouveaux véhicules. Photo : PNO

Eure. Pourquoi Emmanuel Macron va visiter mardi ArianeGroup à Vernon ?

Le président de la République Emmanuel Macron se rendra sur le site d'ArianeGroup à Vernon, dans l'Eure, mardi 12 janvier 2021.

C'est confirmé. Le président de la République, Emmanuel Macron, se rendra sur le site d'ArianeGroup à Vernon, dans l'Eure, mardi 12 janvier 2021. Avant de se rendre à la ferme des Ruelles à Tilly en début d'après-midi.

Cette visite fait suite à la 4ème édition du **One Planet Summit** consacrée à la **biodiversité**.

La filière spatiale essentielle

Le chef de l'Etat visitera dans un premier temps le site d'ArianeGroup, à Vernon, en présence de Bruno Le Maire, ministre de l'Economie, des Finances et de la Relance, et de Sébastien Lecornu, ministre des Outre-mer, sénateur de l'Eure et ancien adjoint au maire de Vernon.

"La filière spatiale, essentielle pour notre souveraineté mais également pour le suivi du changement climatique, est confrontée à des enjeux majeurs, en raison de la crise sanitaire et d'une forte concurrence internationale, auxquels entend répondre le plan France Relance."

L'Élysée

Le site de Vernon bénéficiera ainsi d'investissements pour préserver la filière spatiale française et européenne, préparer les futurs lanceurs et soutenir des projets de diversification dans les technologies de l'hydrogène, levier majeur de décarbonation de notre économie.

« Ces projets préparent la France de 2030, souveraine et décarbonée. »

Le président de la République se rendra ensuite à Tilly, en début d'après-midi, où il visitera [la Ferme des Ruelles](#), une exploitation pionnière en matière de transition écologique, qui aspire depuis plus de vingt ans à produire différemment dans une démarche favorable à la biodiversité.

Plan de relance

Il sera accompagné de Barbara Pompili, ministre de la Transition Ecologique, de Julien Denormandie, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation et de Sébastien Lecornu, ministre des Outre-mer.

A l'occasion de ce déplacement, le Président de la République échangera avec différents acteurs de la filière, notamment des agriculteurs bénéficiaires du volet agroécologie du plan France Relance.

USINE NOUVELLE – 12/01

[En images] 30 millions d'euros annoncés par Emmanuel Macron pour les moteurs de fusées d'ArianeGroup à Vernon

CLAIRE GARNIER [Hydrogène](#) , [IA](#) , [Technos et Innovations](#) , [Eure-et-Loir](#) , [L'Usine Energie](#)

Publié le 12/01/2021 À 19H20, mis à jour le 12/01/2021 À 21H50

Bonne nouvelle En visite chez ArianeGroup à Vernon (900 salariés), Emmanuel Macron a annoncé un soutien de 30 millions d'euros au producteur de moteurs de fusées propulsées par hydrogène et oxygène liquides.

La lutte contre l'épidémie de Covid 19 n'est pas tout. « Nous devons nous préparer au rebond et à la relance dès maintenant », a déclaré Emmanuel Macron mardi 12 janvier chez ArianeGroup à Vernon (Eure), site qui avec 900 salariés, conçoit, produit et réalise les essais des moteurs de fusées à propulsion liquide (hydrogène et oxygène).

[Sur le même thème: \[Les 50 de l'hydrogène\] ArianeGroup, pionnier de l'hydrogène liquide](#)

Le Président de la République est venu annoncer un investissement de 30 millions d'euros sur ce site dans le cadre de France Relance dont 15 millions d'euros pour accélérer les essais du moteur de nouvelle génération Prometheus, dans un contexte de concurrence mondiale très forte et notamment de SpaceX. « Le Président a pu voir l'assemblage du démonstrateur du premier moteur dont l'allumage est prévu pour fin 2021 », a expliqué à l'Usine Nouvelle Jean-Christophe Henoux, directeur des programmes futurs chez ArianeGroup.

(Crédit photos: ArianeGroup)

En développement depuis 2017, ce moteur conçu pour être dix fois moins cher que l'actuel moteur Vulcain (également fabriqué à Vernon) sera pour 70 % réalisé en fabrication additive. Il embarquera de l'intelligence artificielle pour traiter les données sur son fonctionnement. La chambre de combustion de ce moteur européen sera fabriquée en [Allemagne](#), mais l'assemblage final sera réalisé à Vernon. En attendant, c'est le moteur Vulcain qui continue d'équiper Ariane 5 alors que la version Vulcain 2.1 équipera Ariane 6.

Quant au moteur Vinci en développement, il devrait faire voler Ariane 6 en 2022.

40 ans d'expérience dans l'hydrogène liquide

L'autre moitié de l'enveloppe, 15 millions d'euros, ira à l'accélération des travaux d'ArianeGroup à Vernon pour soutenir la filière hydrogène française qui bénéficie d'un soutien de 2 milliards d'euros dans le plan de relance. « Nous avons à Vernon 40 ans d'expérience dans l'utilisation de

l'hydrogène liquide (- 250 degrés) associé à l'oxygène (-190 degrés) pour l'alimentation des moteurs de fusées. C'est un carburant très intéressant du fait de sa densité de puissance », précise Jean-Christophe Henoux, rappelant qu'une fusée d'ArianeGroup est propulsée avec 30 tonnes d'hydrogène liquide. *«L'hydrogène est la molécule la plus présente sur la terre. En la liquéfiant, on accroît considérablement sa densité énergétique et nous savons comprimer les gaz ».* Ce sont ces constats qui ont conduit ArianeGroup à annoncer en septembre 2020 un projet industriel de liquéfacteur d'hydrogène en partenariat avec Engie, la finalité étant de diviser par deux le prix de la liquéfaction.

[Sur le même thème: Comment Engie et ArianeGroup veulent décarboner le maritime et l'aéronautique à l'hydrogène vert liquide](#)

« Pour le moment, l'hydrogène liquide est un marché de niche, mais si l'on décide de décarboner le transport longue distance, cela devient un marché de masse », analyse Jean-Christophe Henoux. Les usages à venir dans la mobilité lourde ne manquent pas. Des études de faisabilité sont notamment en cours pour un moteur d'avion alimenté par l'hydrogène.

Outre ces savoir-faire, ArianeGroup rappelle qu'il opère à Vernon « le plus grand centre d'essais de moteurs à propulsion hydrogène d'Europe », un site très vaste de 131 hectares, au cœur de la forêt de Vernon. *«Si la France veut accélérer sur l'hydrogène, elle a tout intérêt à faire appel à cette infrastructure ».*

ArianeGroup a aussi un projet de production d'hydrogène décarboné à Vernon. *« Nous sommes en cours de consultation avec des industriels, confie Jean-Christophe Henoux. Nous privilégierons un acteur français ou européen ».*

OUEST-FRANCE – 12/01

Dans l'Eure, Emmanuel Macron au contact des agriculteurs



Emmanuel Macron était accompagné des ministres de l'Agriculture, Julien Denormandie, et de la Transition écologique, Barbara Pompili. © Pool médias

À la ferme des Ruelles, à Tilly (Eure), le président de la République a participé, ce mardi 12 janvier 2021, à une table ronde sur la transition écologique.

À dix kilomètres des jardins de Claude Monet à Giverny (Eure), le président de la République s'est offert, ce mardi, un beau tableau de l'agriculture d'aujourd'hui. Invité à la ferme des Ruelles, à Tilly, Emmanuel Macron a salué « **le travail remarquable et à dupliquer** » de Michel Galmel, le propriétaire engagé dans l'agroforesterie.

PARIS-NORMANDIE - 13/01

En visite dans l'Eure, Emmanuel Macron vante la transition écologique dans l'agriculture et le spatial

Le président de la République s'est rendu dans une ferme à Tilly pour parler avec des agriculteurs. Il a aussi annoncé 30 millions d'euros pour ArianeGroup à Vernon dans le cadre du plan de relance gouvernemental.

Aux côtés de Michel Galmel, agriculteur, Emmanuel Macron, entouré de ses ministres, a visité la ferme des Ruelles, à Tilly, hier après-midi, avant de tenir une table ronde sur le thème de la transition écologique dans l'agriculture. (Photos Stéphanie Péron et David Goudey/Paris-Normandie)



Il paraît que la visite du [domaine de la Ferme des Ruelles, à Tilly](#), était « pluvieuse, mais heureuse ». Voilà à peu près tout ce que nous pourrions vous raconter, à Paris-Normandie, du tour du propriétaire du président de la République, mardi 12 janvier après-midi, dans la propriété de l'agriculteur Michel Galmel. Le déplacement très encadré d'Emmanuel Macron dans l'exploitation raisonnée située à moins de 10 kilomètres de Vernon l'était aussi pour la presse. À chacun son rôle et son autorisation, pour photographier, filmer ou écrire, et gare à celui qui s'aventurerait en dehors des clous dessinés par le protocole. Voilà pour le coup de gueule.

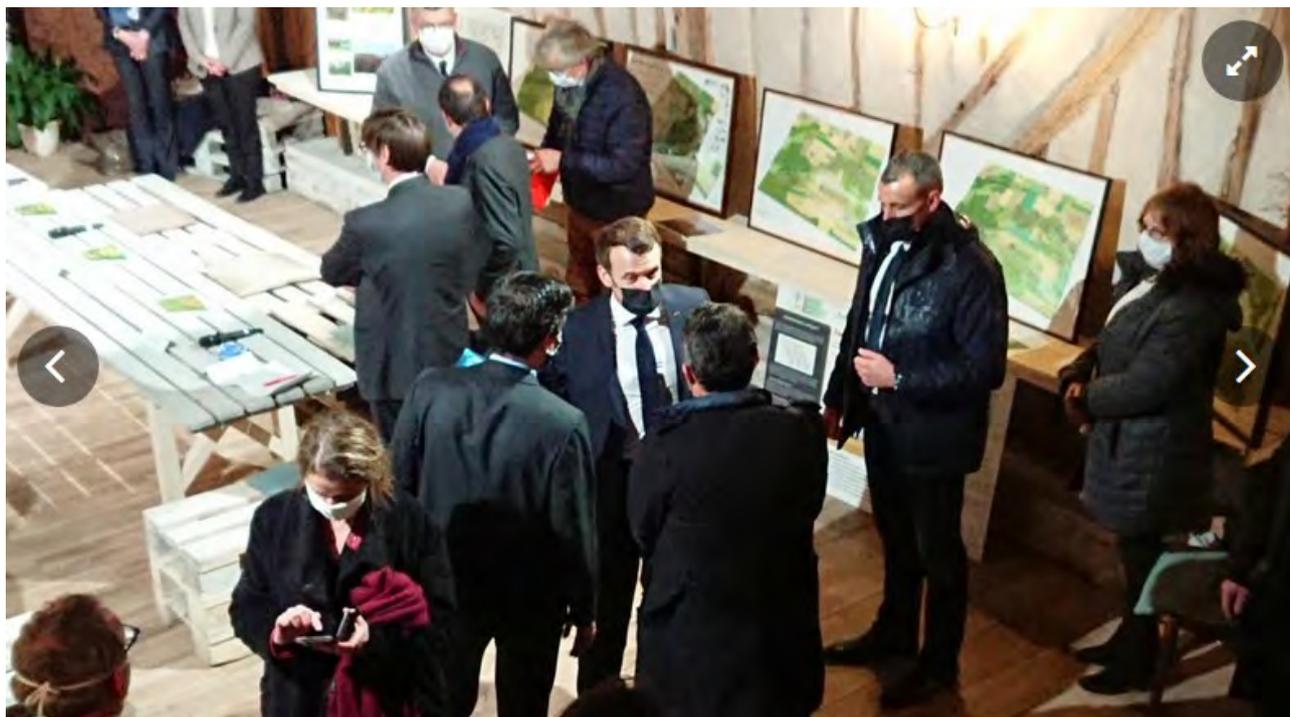


Emmanuel Macron a fait son arrivée dans la cour de la Ferme des Ruelles à 15 h 45 tapantes. Michel Galmel l'y attendait déjà depuis un moment. Le chef de l'État arrivait tout droit du site d'ArianeGroup (lire par ailleurs). Accompagné de trois ministres – Julien Denormandie (Agriculture et Alimentation), Barbara Pompili (Transition écologique) et du régional de l'étape, Sébastien Lecornu (Outre-Mer), l'ancien maire de Vernon et ex-président du Département de l'Eure –, Emmanuel Macron s'est empressé d'aller saluer son hôte du jour à sa sortie du véhicule présidentiel. La poignée de mains a été chaleureuse et l'inévitable « Vous allez bien ? » a résonné. « Je suis content d'être là », a poursuivi le locataire de l'Élysée, chaussé pour l'occasion de godillots à crampons.

« C'est impressionnant ce qu'on a vu »

Le président a rapidement invité Michel Galmel à lui présenter cette fameuse ferme modèle dont on lui a beaucoup parlé ces derniers jours. Sous une pluie fine, mais constante, le chef de l'État a entamé sa marche parapluie à la main, abritant au passage son hôte d'un jour. Que se sont-ils dit à bonne distance de la presse ? Emmanuel Macron a levé en partie le voile, environ quarante-cinq minutes plus tard, à son arrivée dans le bâtiment de ferme où une table ronde et une rencontre avec

des agriculteurs locaux et des représentants des chambres agricoles étaient organisées. « C'est très impressionnant ce qu'on a vu, a souligné le chef de l'État en ouverture de la réunion. C'est un très bel exemple et un modèle répliquable. Il illustre ce que nous voulons faire dans le cadre du Plan de relance dans l'agriculture. Il faut continuer le travail de transformation. »



Michel Galmel était-il encore sous le coup de l'émotion, gêné pour respirer par son masque ou tout simplement pressé par le temps imparti à son intervention ? C'est en tout cas le souffle haletant que le propriétaire de la Ferme des Ruelles a retracé et présenté ce qu'il a engagé ici depuis le rachat du site en 1992. « Je peux être plus long si vous voulez », a plaisanté Michel Galmel au terme de son laïus.

« Ce que vous nous avez montré est, à nos yeux, remarquable, a salué ensuite Julien Denormandie. Votre modèle montre qu'il est absurde d'opposer agriculture et environnement. » « Vous faites partie des précurseurs, a poursuivi Barbara Pompili. Vous avez montré par l'exemple qu'on peut y arriver et que ce qu'on pensait impensable est possible. »

Plusieurs agriculteurs et représentants du monde agricole ont ensuite pris à leur tour la parole, évoquant leur travail, leurs projets, leur collaboration, leurs contraintes ou encore les lourdeurs et l'inertie, parfois, de l'administration pour les accompagner. Il y avait là notamment Pierre Gégou, agroforestier installé à Villiers-en-Désœuvre, et Xavier Frémin, agriculteur et apiculteur de Vexin-sur-Epte.

« Il n'y a pas un modèle, mais plusieurs »

D'autres exemples d'une agriculture raisonnée (réfléchie, préfèrent d'autres), respectant la biodiversité et l'harmonie avec la nature. « On ne peut pas modéliser l'agriculture, a toutefois souligné Xavier Frémin. Ce que je fais chez moi ne sera pas possible ailleurs. » « Il n'y a pas un

modèle, mais plusieurs, a acquiescé le président de la République. Il faut valoriser le travail des agriculteurs et faire pivoter notre modèle global. »

« One planet summit » : un sommet sans grandes avancées

La visite effectuée mardi 12 janvier dans l'Eure par Emmanuel Macron intervenait au lendemain de la tenue à Paris du « One planet summit ». Au cours de cette conférence tenue en grande partie en visio, dirigeants et acteurs économiques se sont engagés à faire plus pour la biodiversité, dont dépend la survie de l'humanité, sans toutefois détailler leurs promesses ni mettre beaucoup plus d'argent sur la table.

Avec ce sommet, la France a souhaité relancer la diplomatie verte, après une année blanche en termes de sommets internationaux. Il a été précédé par une rencontre consacrée à la « *grande muraille verte* » qui lutte contre la désertification dans onze pays au sud du Sahara.

La conférence a été consacrée à quatre thèmes : protection des écosystèmes terrestres et marins ; promotion de l'agroécologie ; mobilisation des financements ; lien entre déforestation, préservation des espèces et santé humaine.

Au niveau international, aucun des objectifs fixés pour la décennie écoulée en termes de protection de la biodiversité n'a été atteint, a rappelé Emmanuel Macron. « *Il nous faut regarder en face cet échec, pas du tout pour crier au drame [...], juste pour accélérer notre action avec des choses très concrètes et un suivi réaliste de celles-ci* », a-t-il rappelé.

Après la crise du Covid-19, qui illustre les dangers des dérèglements environnementaux, « *nous ne pouvons pas revenir à l'ancienne normalité* », a insisté le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres.

Pour l'ONG Avaaz, ce sommet montre que « *les dirigeants mondiaux commencent à se réveiller et à réaliser que la perte de biodiversité est une menace pour notre sécurité alimentaire, nous rend vulnérables aux pandémies et minera tout progrès pour stabiliser le climat* ». Pour autant, protéger 30 % de la Terre « *ne va pas assez loin* ».

30 millions pour Ariane à Vernon



Emmanuel Macron a effectué sa première visite à ArianeGroup. (Photo AFP)

Le président de la République a promis 30 millions d'euros pour le site vernonnais d'ArianeGroup, dans le cadre du plan de relance.

« *Ça nous rassure ! On va pouvoir mieux dormir !* » À l'écart de la cohue médiatique, blouse blanche sur le dos, deux employés viennent d'écouter Emmanuel Macron annoncer une enveloppe de 30 millions d'euros pour ArianeGroup. « *Nous avons quelques craintes...* »

Le président de la République est arrivé sur le site de Vernon peu avant 13 h mardi 12 janvier, accompagné du local de l'étape, le ministre des Outre-Mer et ancien maire de Vernon Sébastien Lecornu, et de son ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, Bruno Le Maire. Le dernier président de la République à y avoir fait le déplacement est Nicolas Sarkozy, il y a tout juste dix ans.



« Un enjeu considérable »

Et Emmanuel Macron ne s'est pas contenté d'une simple visite de courtoisie. « *Nous avons décidé, dans le cadre du plan de relance, d'investir 500 millions d'euros dans le spatial, dans les deux prochaines années, pour innover et accélérer les projets.* » Il s'agit notamment de contrer la concurrence mondiale croissante dans le domaine spatial.

30 millions d'euros seront ainsi investis sur le site de Vernon, dont 15 millions pour permettre au projet du nouveau moteur « Prometheus » de gagner un an.

Il est présenté dans le bâtiment historique du site, le A32, où ont été assemblés un millier de moteurs « Viking », celui qui équipait le premier et deuxième étage d'Ariane I à Ariane IV. L'autre partie du bâtiment immaculé a des allures de start-up où planchent des ingénieurs avec lesquels Emmanuel Macron a échangé quelques instants.

Ce premier moteur « Prometheus » ouvre une nouvelle ère avec ses 100 tonnes de poussée et ses 950 kilos. Il sera testé à partir de l'automne avec un double objectif : réduire les coûts de production par dix par rapport au moteur « Vulcain » d'Ariane V. « *C'est un enjeu considérable* », présente le responsable du programme, Emmanuel Edeline, qui a accompagné le président lors de sa visite, « *grâce à la simplification de la conception et la mise en œuvre d'une nouvelle technique de production, avec l'impression 3D.* » 75 % du moteur est ainsi réalisé en 3D.

L'autre enjeu de « Prometheus » est d'être en mesure de répondre à toutes les applications et toutes les missions. Il s'agit également d'un moteur réutilisable. Il équipera à court terme le démonstrateur de réutilisation Thémis, dont les essais en vol auront lieu en 2022. Il fonctionne aujourd'hui sur une base méthane-oxygène et demain hydrogène-oxygène.

Accélérer la filière hydrogène

L'hydrogène, c'est l'autre enjeu pour Vernon. Les 15 autres millions promis hier par le président devront lui permettre d'accélérer dans cette voie. « *Vernon est un site d'excellence en matière de propulsion hydrogène* », a rappelé Emmanuel Macron pour qui « *Vulcain et Vinci doivent continuer à être au cœur de l'ambition du site de Vernon... C'est aussi une contribution à la filière hydrogène française que nous voulons accélérer.* »

« *C'est une bonne nouvelle pour le site, une reconnaissance du travail* », s'est félicité pour sa part François Ouzilleau, le maire (DVD) de Vernon.

Karine Leroy

k. leroy@paris-normandie.fr

En visite à Vernon, Emmanuel Macron annonce un plan de relance de 500 millions pour le spatial

En visite sur le site d'ArianeGroup à Vernon, dans l'Eure, Emmanuel Macron a annoncé la mise en place d'un plan de relance de 500 millions d'euros pour le spatial.



Le président de la République, Emmanuel Macron était en visite ce mardi 12 janvier 2021, sur le site d'ArianeGroup à Vernon, dans l'Eure. (©Fabienne Marie, Le Démocrate vernonnais)

Par [Julien Ducouret](#) Publié le 12 Jan 21 à 14:28

Le président de la République, **Emmanuel Macron**, est en **visite** dans l'**Eure** ce mardi 12 janvier 2021.

Arrivé à 13h sur le site d'**ArianeGroup** à **Vernon**, le chef de l'État a annoncé la mise en place d'un **plan de relance de 500 millions d'euros pour le spatial**, dont 30 millions pour la structure vernonnaise sur les deux années qui viennent.

30 millions pour le site de Vernon

Accompagné par Bruno Le Maire, ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, et de Sébastien Lecornu, ministre des Outre-mer, ancien maire de Vernon sénateur de l'Eure, Emmanuel Macron a fait les louanges du projet Prometheus, présenté comme « le moteur du futur » du groupe Ariane.

L'objectif du président de la République est de bâtir la souveraineté spatiale de la France et décarboner son économie avec la technologie de l'hydrogène.

« La priorité est d'avoir un plan de relance qui se décline concrètement sur le terrain et de renforcer des acteurs industriels et des territoires d'excellence », a expliqué Emmanuel Macron.

À lire aussi

- [Eure. Pourquoi Emmanuel Macron va visiter mardi ArianeGroup à Vernon ?](#)

Sur les 30 millions d'euros dédiés au site d'ArianeGroup, 15 seront dédiés au projet Prometheus, « pour gagner un an » dans son développement. Les 15 autres millions seront consacrés à l'hydrogène.

"Vernon contribue à la filière hydrogène française, une filière d'innovation qui permet de décarboner de nombreux secteurs comme l'aéronautique."

Sébastien Lecornu Ministre des Outre-mer et ancien maire de Vernon

« Le site de Vernon est un site d'excellence mondialement reconnu pour la propulsion à l'hydrogène », a souligné le chef de l'État.

"La filière spatiale est une filière d'excellence française depuis des décennies. Une filière sur laquelle nous avons construit une technologie, un savoir-faire, une excellence mondiale. C'est aussi une filière où nous avons une concurrence croissante, américaine et asiatique notamment. Face à celle-ci, nous devons nous organiser."

Emmanuel Macron Président de la République

EN DIRECT | Déclaration du Président [@EmmanuelMacron](#) depuis ArianeGroup à Vernon, un site majeur pour bâtir notre souveraineté spatiale et décarboner notre économie avec la technologie de l'hydrogène. <https://t.co/96ZDv0doxG>

— Élysée (@Elysee) [January 12, 2021](#)

À 15h, le chef de l'État sera rendre à la ferme des Ruelles, à Tilly, « exploitation pionnière en matière de transition écologique depuis plus de vingt ans, qui aspire à produire différemment dans une démarche favorable à la biodiversité », selon la présidence.

Il sera accompagné de Barbara Pompili (ministre de la Transition écologique) et de Julien Denormandie (ministre de l'Agriculture et l'Alimentation). Il y rencontrera notamment des agriculteurs engagés dans l'agroécologie et la restauration de la biodiversité.

DEPÊCHE EVREUX – 13/01

Près d'Evreux. L'Agglo donne son feu vert à la construction de 20 lodges en pleine nature

L'ancien parc La Porte nature, à La Couture-Boussey (Eure), va être reconverti. Le prochain acquéreur y fera construire des hébergements nature sur pilotis.

EPN veut développer le tourisme sur son territoire. Des hébergements insolites (des écolodges en bois sur pilotis) seront prochainement construits sur le site de l'ancien parc La Porte nature, fameux pour son parcours pieds nus (photo d'archives). (©Eure Infos/La Dépêche)

Par [Florent Lemaire](#) Publié le 12 Jan 21 à 16:02

« Ça ne va pas ressembler à un camping de la Côte d'Azur, avec des hébergements les uns sur les autres. » **La Couture-Boussey** (près d'**Evreux, Eure**) ne s'apprête pas à devenir Saint-Raphaël, qu'on se rassure. Le projet initié et voulu par l'agglomération **Évreux Portes de Normandie (EPN)**, porté par un entrepreneur retenu après appel à projets, prévoit d'aménager un site d'**hébergements insolites** « de haute qualité » sur un terrain qu'elle lui cédera.

Familles urbaines ou entreprises

Sitôt qu'elle a acquis le site touristique *La Porte nature**, l'agglo a souhaité redynamiser un lieu qu'elle jugeait à fort potentiel. Le projet présenté par un certain Augustin Zeller et ses associés a paru prometteur à ses décideurs : « Une expérience en pleine nature, dans des écolodges d'architecte, aux intérieurs cosy et ouverts sur la nature, adaptables dans les arbres et sur pilotis, accessibles toute l'année, pour se relaxer et se retrouver, dans une démarche écologique et à une heure de Paris », présentent les concepteurs.

Le parc La Porte nature

Géré par l'ancienne communauté de communes des Portes normandes, qui l'avait créé en 2007, il proposait un mini-golf, un parcours « pieds nus », un rallye forestier et des jeux en bois. Sa fréquentation, 5 000 visiteurs au plus haut, était tombée à 2 000 personnes en fin de parcours.

On s'y voit déjà... Le public visé, en tout cas, représente des couples ou des familles urbaines, ou des entreprises, qui souhaiteraient venir se ressourcer au calme et au vert.

Mieux qu'une cabane

« Le temps où l'on dormait dans une cabane en bois toute simple est fini », avait tranché Rémi Priez, le vice-président Tourisme, en évoquant pour la première fois le projet, en octobre 2019, lors d'un conseil communautaire.

On en est loin, effectivement : sur une parcelle d'une dizaine d'hectares, 18 écolodges haut de gamme (20 à terme), soit 36 lits, sont prévus, avec bain nordique, terrasse, un bâtiment central pour proposer de la restauration, un lieu de vie et de séminaire pour les entreprises. Le site proposera également de quoi se détendre au vert : mise à disposition de vélos, activités yoga ou sophrologie, installation de bacs à potager devant les écolodges, présence d'œuvres de land-art, dégustation de paniers repas avec produits locaux et frais, etc.

À lire aussi

- [Entre Évreux et Louviers, Patrick Goux roule pour l'environnement avec son vélomobile](#)

Impact écologique réduit

En plein milieu forestier, l'accent ne pouvait qu'être mis sur l'impact écologique du projet, voulu le plus neutre possible. Le dossier a été bien ficelé : la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Normandie a donné son feu vert sans le soumettre à une évaluation environnementale, considérant qu'il n'aurait pas d'incidence notable sur l'environnement.

Construits en bois, les hébergements seront sur pilotis, pour limiter l'emprise et l'impact sur le sol. Ils comprendront des récupérateurs d'eau de pluie, de l'électricité « verte », produite sur place, permettra de fournir l'énergie, des poêles à bois seront utilisés pour chauffer, etc.

L'installation d'hôtels à insectes et de nichoirs est prévue, comme la réhabilitation d'une mare ou des plantations pour favoriser la biodiversité. Partenaire de Reforest'action, le site permettra la plantation d'un arbre pour chaque nuitée passée sur place. Enfin, aucun déboisement n'est prévu dans ce projet, qui réutilisera les équipements existants.

Subvention

Ce « très beau dossier », comme l'a introduit Rémi Priez, devrait permettre la création de dix emplois. Une enveloppe d'un peu plus de deux millions d'euros est prévue par les porteurs de projet pour le financer. Il bénéficiera d'un prêt à taux zéro de la Région et d'emprunts bancaires.

EPN va également donner un coup de pouce, comme elle le fait lorsque les créations d'hébergements touristiques répondent à un certain nombre de critères. C'est le cas ici : grande capacité, label accueil vélo, écolabel, spa, projet insolite, etc. Les élus communautaires n'ont donc pas émis d'opposition à l'octroi d'une subvention de 60 000 €, le plafond pour un hébergement de groupe.

La mise en service de ces habitations insolites devrait intervenir au cours de l'année 2021.

Emmanuel Macron annonce 30 millions d'euros pour le site ArianeGroup

Le Président de la République était à Vernon et à Tilly mardi 12 janvier. Emmanuel Macron a visité le site d'ArianeGroup. 500 millions d'euros seront alloués au domaine spatial dans le cadre du Plan de relance. 30 millions iront directement au site de Vernon.

Il est un peu moins de 13h, le Président de la République arrive sur le site ArianeGroup de Vernon. Il est accompagné du ministre vernonnais des Outre-mer Sébastien Lecornu et de Bruno Le Maire, ancien député eurois, ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance.

Le cortège s'arrête notamment dans la salle du programme Prometheus. Là où est conçu le moteur du futur. Un moteur réalisé à 75 % en impression 3D. Réutilisable, Prometheus permet de réduire considérablement les coûts de fabrication, « au facteur 10 », indique le responsable du pro-

gramme, Emmanuel Edeline.

Le moteur sera testé sur le site vernonnais à l'automne de cette année.

Accueillir le président de la République, « c'est une fierté pour les équipes composées de jeunes ingénieurs qui assureront la relève », glisse Emmanuel Edeline.

30 millions d'euros pour Vernon

« La France croit en cette aventure, la France croit au spatial comme filière d'excellence d'aujourd'hui et de demain. C'est pourquoi nous avons décidé, dans le cadre

du Plan de relance, d'investir 500 millions d'euros dans le spatial sur les deux années qui viennent », a précisé le président de la République. Objectif : aller plus vite pour garder de la compétitivité.

« Une filière d'excellence »

« La filière spatiale est une filière d'excellence française depuis des décennies. Une filière sur laquelle nous avons construit une technologie, un savoir-faire, une excellence mondiale. C'est aussi une filière où nous avons une concurrence croissante, américaine et asiatique notamment. Face à celle-ci, nous devons nous organiser », a souligné le président de la République.

Sur ce plan de relance, 30 millions d'euros iront spécifiquement au site de Vernon. Quinze millions « permettront de gagner un an sur le programme Prometheus », a détaillé Emmanuel Macron.

Les quinze autres millions permettront de développer la filière de la propulsion à l'hydrogène, soulignant « l'importance et l'excellence mondialement reconnue du site de Vernon ».

« Notre relance commence en actes, a ajouté le président.



Le président de la République Emmanuel Macron entouré du ministre des Outre-mer, Sébastien Lecornu, et des ingénieurs et responsables d'ArianeGroup.

Nous devons préparer le rebond. La France de 2030 se prépare aujourd'hui. La France, qui est un grand pays du spatial, doit continuer à l'être. Il y a un avenir pour le spatial, il y a un avenir pour le site de Vernon ».

Cette annonce a été reçue évidemment comme « une bonne nouvelle pour la ville de Vernon », par le maire, François Ouzilleau, lui aussi présent lors de cette visite. « C'est une reconnaissance pour le travail accompli dans cette

entreprise qui est le premier employeur de Vernon. »

Avant la visite d'Emmanuel Macron, le dernier Président de la République à avoir visité le site vernonnais d'ArianeGroup était Nicolas Sarkozy, en 2011.

F.M



Le président Macron veut faire gagner un an de développement au programme Prometheus.

Le président à la Ferme des Ruelles à Tilly

« Recevoir le Président de la République, c'est un honneur et une grande fierté, d'autant que nous avons encore beaucoup de projets pour l'avenir. » Il est un peu plus de 15h30 lorsque Michel Galmel accueille Emmanuel

Macron dans son exploitation, à Tilly.

« L'innovation dans le domaine spatial permet à d'autres secteurs comme l'aéronautique et l'écologie de se développer », a précisé le président pour faire la transition

entre ses deux visites du jour.

Une exploitation pionnière

Accompagné de Barbara Pompili (ministre de la Transition écologique) et de Julien Denormandie (ministre de l'Agriculture

et l'Alimentation) et au lendemain de la 4^e édition du « One Planet Summit » consacré à la biodiversité, Emmanuel Macron s'est rendu sur le terrain et ne s'y est pas trompé en choisissant la Ferme des Ruelles pour illustrer le travail des agriculteurs pour préserver la biodiversité. L'exploitation a été pionnière en matière de transition écologique.

Le domaine familial de 60 ha s'inscrit dans une dynamique de développement durable depuis 1992. Passionné par son métier, adepte de l'agroforesterie qui permet de développer la flore sur l'exploitation, Michel Galmel n'utilise aucun produit chimique.

Grâce aux couverts végétaux qui régénèrent les sols, Michel Galmel n'a plus besoin de labourer. Des moutons ont pris place récemment sur ses terres.



Michel Galmel a présenté son exploitation et son travail au président de la République. (Photo : Fanny Péron)

Tables rondes

À l'heure où nous écrivons ces lignes, le président de la République échangeait avec différents acteurs de la filière,

notamment des agriculteurs bénéficiaires du volet agroécologique du plan France Relance (1,2 milliard d'euros).

D'ici 2022, la France étendra

la surface couverte par les aires (terrestres et marines) protégées à hauteur de 30 % du territoire national.

F.M

Le plan France Relance, une opportunité pour les agriculteurs.

L'EURO AGRICOLE

Vingt lauréats normands ont déjà bénéficié des aides de l'Etat. Exemple dans une ferme de Flipou avec une procédure que les agriculteurs jugent facile à mettre à place.

Antoine et Edouard Chedru.
© FERME DES PEUPLIERS

La ferme des peupliers, spécialisée dans la fabrication de yaourts, desserts lactés et autres crèmes, bénéficie du fonds de soutien aux investissements mis en place par l'Etat dans le cadre du plan France Relance, à la suite de la crise sanitaire. L'exploitation fait partie des 20 premiers lauréats normands à percevoir cette subvention. « Doté de 150 millions d'euros en 2020 à l'échelle nationale, le fonds de soutien à l'investissement industriel dans les territoires vise à financer les projets industriels (créations et extensions de sites, modernisation, nouveaux équipements, etc.) les plus structurants pour les territoires et pouvant démarrer l'investissement entre 6 mois et un an », annonçaient conjointement la préfecture de la région Normandie et la Région en fin d'année. « Les projets soutenus dans ce cadre sont sélectionnés par les Régions et les préfetures de région, au travers de revues régionales d'accélération. Ces projets doivent avoir un impact sociétal et économique fort : maintien et création d'emplois, décarbonation, formations, approfondissement des collaborations avec les acteurs territoriaux, etc ».

UNE PROCÉDURE RAPIDE

« Les projets d'agrandissement et de modernisation étaient

dans les tuyaux depuis quelques temps mais en stand-by à cause de la crise sanitaire. Nous étions tenus par l'incertitude des marchés », explique Edouard Chedru, co-gérant de la ferme familiale avec son frère Antoine. Lors de l'annonce du plan de relance, les frères ont monté les dossiers. « C'était fin septembre ». Courant décembre, les exploitants apprennent qu'ils font partie des lauréats. Les aides financeront environ 50 % de l'investissement, soit 545 000 € sur les 1 090 000 €. « La procédure est rapide et les délais de réalisation des travaux également. Nous avons déjà lancé les premières commandes. La mise en service des nouvelles installations devrait intervenir entre mai et décembre de cette année ». Pour ce faire, Edouard et Antoine Chedru feront travailler, au maximum, « des entreprises locales ».

L'entreprise familiale agrandit, donc, ses « espaces logistiques, le stockage frigorifique des produits finis » et moderniser ses « capacités de transformation. Nous investissons dans une nouvelle ligne de conditionnement qui améliorera les conditions de travail et nous permettra de créer de nouveaux formats de yaourts afin de capter des marchés complémentaires ». Un laboratoire recherche et développement doit, également, voir le jour pour permettre d'innover en créant de nou-



velles recettes et en lançant de nouveaux produits. « Nous automatiserons une partie du conditionnement afin de supprimer les tâches manuelles sans valeur ajoutée ».

La ferme des peupliers compte actuellement 56 salariés. D'ici trois, 14 collaborateurs seront recruter aussi bien « pour la

partie agricole, que l'élevage ou encore la transformation ». En mars, l'exploitation euroise lancera une unité de méthanisation et espère ouvrir sa nouvelle salle de traite (roto de traite installé fin décembre) au public dès le printemps prochain. •

A.O.

TECHNOLOGIE. ArianeGroup et le CNES signent un contrat pour les essais du moteur Prometheus

Après la visite d'Emmanuel Macron mardi 12 janvier à Vernon, ArianeGroup et le Centre national d'études spatiales viennent de signer un contrat pour développer le moteur Prometheus

C'est officiel depuis mercredi 13 janvier. ArianeGroup et le Centre national d'études spatiales (Cnes) ont signé un contrat. Un contrat préparant la réalisation d'essais du nouveau moteur Prometheus sur le site de Vernon.

Ce partenariat fait suite à la visite d'Emmanuel Macron sur le site normand mardi 12 janvier. L'occasion pour le président de la République d'annoncer que l'État allait débloquer une enveloppe de 500 millions d'euros pour le spatial en France, dont 30 millions consacrés au site de Vernon.

Dix fois moins cher

Initié par le CNES et par ArianeGroup en 2015, Prometheus est un démonstrateur de moteur réutilisable à très bas coût, dont l'objectif est d'être dix fois moins cher que le moteur actuel Vulcain 2 d'Ariane 5.

Prometheus a pour vocation d'équiper les lanceurs du futur, qui succéderont à Ariane 6 et à Vega-C.

Le contrat signé le mardi 12 janvier a pour objectif de consolider le développement de Prometheus, notamment en réalisant dès 2021 des essais sur le site de Vernon.

Il est financé dans le cadre de la composante spatiale de France Relance, qui prévoit aussi un financement spécifique pour Ariane 6 et un investissement dédié alloué au développement des capacités du site ArianeGroup de Vernon. Le CNES a été désigné opérateur, pour le compte de l'État, de cette composante.

Ce contrat a été signé dans un contexte de renforcement de la concurrence mondiale dans le domaine des lanceurs, avec comme objectif le développement des compétences françaises en matière de propulsion liquide. Son but est d'accélérer le calendrier de Prometheus, en réalisant les premiers essais sur le site de Vernon dès la fin 2021.

Le programme France Relance prévoit aussi un investissement destiné à soutenir des projets de



Le président exécutif d'ArianeGroup, André-Hubert Roussel, et le président du CNES, Jean-Yves Le Gall, ont signé un contrat préparant la réalisation d'essais du nouveau moteur Prometheus sur le site de Vernon.

diversification du site vernonnais dans les technologies de l'hydrogène.

Faire face à la concurrence

Le moteur Prometheus est au cœur de la stratégie européenne de préparation des lanceurs futurs : il a vocation à équiper le démonstrateur Themis d'étage réutilisable, puis la nouvelle famille de lanceurs européens qui succédera à Ariane 6 et Vega-C. Prometheus est devenu en 2016 un projet européen dans le cadre du programme FLPP (Future Launcher Preparatory Program) de l'Agence spatiale européenne (ESA).

Huit pays participent à ce projet : Allemagne, Autriche, Belgique, France, Italie, Pays-Bas, Suède et Suisse. L'ESA vient d'attribuer à ArianeGroup le contrat pour la phase initiale de développement de Themis, en s'appuyant sur ArianeWorks, l'accélérateur d'Innovation créé par le CNES et ArianeGroup.

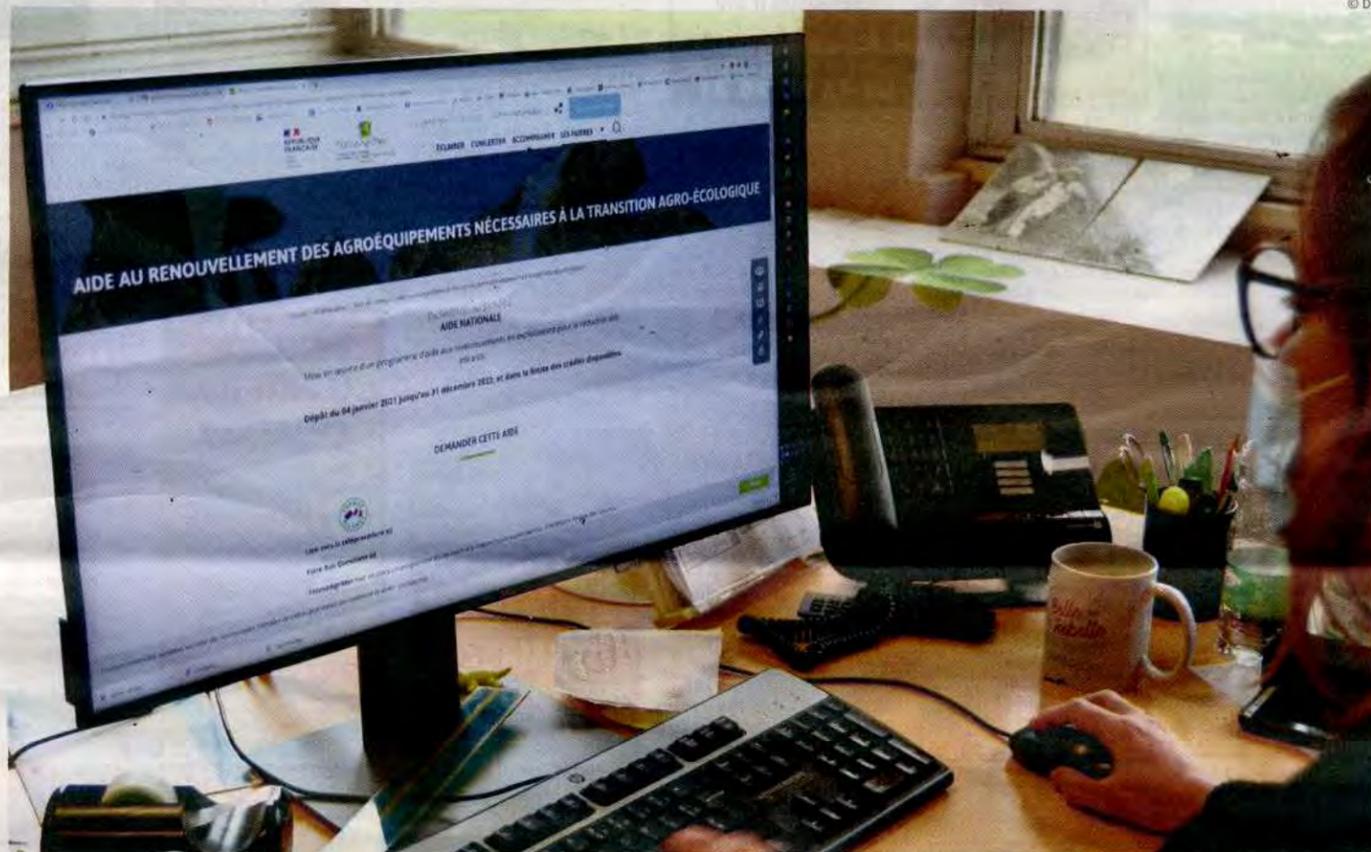
Plan de relance : le point sur la situation des dispositifs.

L'ouverture aux diverses demandes d'aides du plan de relance pour la transition agricole, l'alimentation et la forêt a bel et bien démarré. L'occasion de faire le point sur les appels à projets.

Le plan de relance, à destination des agriculteurs, collectivités et acteurs économiques, a pour but de travailler à la souveraineté alimentaire et la transition agroécologique. Dans ce sens, le secteur a tout intérêt à se saisir du sujet en Normandie ; d'autant plus que le calendrier pour demander des aides est très serré. Les premières enveloppes ont d'ores et déjà été consommées très rapidement, sur certains appels à projets. Pierre Hamot, responsable de l'antenne du Neubourg et référent sur le plan de relance pour la chambre d'agriculture de l'Eure, explique : « On reçoit une vingtaine d'appels par jour, en moyenne, depuis les premières ouvertures des appels à projets. Les agriculteurs du secteur sont principalement intéressés par les appels à projets FranceAgrimer, à savoir le plan protéines végétales, l'aide à l'investissement pour les agroéquipements et l'aide aux investissements pour la protection contre les aléas climatiques. »

LE PLAN PROTÉINES VÉGÉTALES, BIENTÔT UNE RÉOUVERTURE ?

Tout un pan du plan de relance est consacré au plan protéines végétales. FranceAgrimer a en effet lancé un appel à projets pour l'aide à l'investissement dans des équipements spécifiques permettant la culture, la récolte et le séchage d'espèces riches en protéines végétales et le développement de sursemis de légumineuses fourragères. Le taux d'aide s'élève à 40 % du matériel et des semences éligibles. Le dépôt des dossiers a été ouvert entre le 8 et le 11 janvier pour débuter. Or, le nombre de demandes au niveau national a été très important et l'enveloppe allouée (20 millions) vite dépassée. L'appel à projet est donc fermé temporairement. Les premiers dossiers éligibles seront donc les premiers retenus jusqu'à épuisement du budget initial. Une réouverture possible,



pour le 27 janvier, était en cours d'élaboration avec de nouvelles règles demandées par la profession agricole. Le plan de relance vise ici la réduction et l'optimisation de l'usage des intrants (produits phytosanitaires, effluents) au travers de l'investissement technologique et de matériel de désherbage mécanique, afin d'avoir une agriculture française plus moderne et plus compétitive. L'aide à l'investissement dans des matériels pour réduire ou optimiser l'utilisation des produits phytosanitaires et fertilisants a été réouverte. Cet appel à projet, lancé initialement le 4 janvier dernier, était doté d'une enveloppe de 135 M€ ; laquelle a été consommée en 15 jours. Elle est donc abondée de 80 M€ supplémentaires, mais risque d'être très rapidement mobilisée. Pour déposer votre dossier, rendez-vous sur le site de FranceAgrimer. Un succès qui peut s'expliquer notamment par l'aisance à candidater, comme le constate Pierre Hamot : « le retour terrain qui nous est fait, c'est la facilité de réponse

par rapport aux dispositifs traditionnels avec des dossiers plus classiques d'une trentaine de pages. Ici, c'est sur internet, en une demi-heure. Les agriculteurs apprécient la simplicité administrative. »

LES APPELS À PROJETS À VENIR EN FÉVRIER ET MARS : BIOSÉCURITÉ, DIAGNOSTIC CARBONE, PLAN HAIES

La mesure biosécurité et bien-être animal en élevage s'adresse à l'ensemble des filières animales et consiste à accompagner les éleveurs dans des investissements pour renforcer la prévention des maladies animales, tout en permettant d'assurer une amélioration des conditions d'élevage, pour le bien-être animal. Un appel à projet spécifique sera proposé parallèlement aux aides agricoles pour des exploitations normandes performantes (ANP). L'ouverture sera lancée dès le 1^{er} mars avec pour échéance le 31 mai, le 30 septembre 2021, puis le 31 janvier 2022. Parmi les autres appels à projets qui

ouvriront prochainement, il y a le bon diagnostic carbone dont l'offre devrait être disponible pour les exploitants à compter de mars-avril 2021. La chambre d'agriculture de Normandie répond actuellement à cet appel à projets, qui clôture le 29 janvier, pour pouvoir mettre en œuvre des opérations groupées dans le monde agricole, pour la réalisation de diagnostics et de plans d'actions visant la réduction

des émissions de gaz à effet de serre (GES), le stockage de carbone et l'adaptation au changement climatique. Enfin, l'appel à projet « Plantons des haies » – aides à la plantation de haies bocagères pour les agriculteurs qui souhaitent renforcer la biodiversité autour de leurs cultures – devrait être ouvert début février. •

CHAMBRES D'AGRICULTURE DE NORMANDIE

Publi-information

Les chambres à vos côtés

Les chambres d'agriculture de Normandie informent, conseillent et accompagnent les exploitants dans ces démarches. Aujourd'hui et demain, ce plan de relance apparaît comme une véritable opportunité à saisir autant sur le plan de l'indépendance alimentaire, de la transition écologique, que de la compétitivité. Saisissez-la sans

plus tarder ! Les délais annoncés pour bénéficier des aides étant très courts, la réactivité est de mise.

Pour plus de renseignements, contactez Pierre Hamot au 07.63.85.92.75 ou par mail : pierre.hamot@normandie.chambagri.fr et rendez-vous sur le site : <https://normandie.chambres-agriculture.fr/>

LE REVEIL NORMAND – 08/02

Rénovation énergétique. Dans l'Eure, déjà 1 536 dossiers et 6,4 millions d'euros attribués

Réaliser des travaux de rénovation énergétique, améliorer le confort de leur logement et réduire leur facture énergétique, c'est le but de MaPrimeRénov'. Qu'en est-il dans l'Eure ?

MaPrimeRénov' permet aux propriétaires de réaliser des travaux de rénovation énergétique (©Adobe Stock)

Par [Hugo Deshors](#) Publié le 5 Fév 21 à 16:30

Depuis son lancement le 1er janvier 2020, [MaPrimeRénov'](#) rencontre un grand succès auprès des Français, plus de 190 000 demandes ont été déposées en 2020.

MaPrimeRénov' permet aux propriétaires de réaliser des travaux de rénovation énergétique, pour améliorer le confort de leur logement et réduire leur facture énergétique, tout en agissant concrètement sur le climat en rejetant moins de gaz à effet de serre.

Dans l'Eure, ce sont 1 536 aides qui ont été attribués pour une valeur de 6,4 millions d'euros et 18,9 millions d'euros de travaux au total.

MaPrimeRénov' encourage les ménages à réaliser des travaux de rénovation énergétique de leur logement. Le montant de l'aide est calculé en fonction des revenus des bénéficiaires, selon quatre catégories de revenus, et des gains énergétiques permis par les travaux.

Grâce à France Relance, MaPrimeRénov' devient la principale aide de l'Etat à la rénovation énergétique. Elle est désormais ouverte à tous les propriétaires, quels que soient leurs revenus, qu'ils soient occupants ou bailleurs, ainsi qu'à tous les copropriétaires.

Elle a pour objectif de financer la rénovation de 400 à 500 000 logements par an et bénéficie pour cela d'une enveloppe budgétaire supplémentaire de 2 milliards d'euros pour 2021 et 2022.

À lire aussi

- [Dans l'Eure, ces femmes de gendarmes se confient sur leur sacrifice au quotidien](#)

Et en pratique ?

Depuis le lundi 11 janvier 2021, les propriétaires occupants nouvellement éligibles (ménages intermédiaires et supérieurs), ainsi que tous syndicats de copropriétaires, peuvent déposer leur dossier de demande d'aide sur maprimerenov.gouv.fr. Les propriétaires bailleurs pourront le faire à partir de juillet 2021.

LE REVEIL NORMAND – 08/02

Rénovation énergétique. Dans l'Eure, déjà 1 536 dossiers et 6,4 millions d'euros attribués

Réaliser des travaux de rénovation énergétique, améliorer le confort de leur logement et réduire leur facture énergétique, c'est le but de MaPrimeRénov'. Qu'en est-il dans l'Eure ?

MaPrimeRénov' permet aux propriétaires de réaliser des travaux de rénovation énergétique (©Adobe Stock)

Par [Hugo Deshors](#) Publié le 5 Fév 21 à 16:30

Depuis son lancement le 1er janvier 2020, [MaPrimeRénov'](#) rencontre un grand succès auprès des Français, plus de 190 000 demandes ont été déposées en 2020.

MaPrimeRénov' permet aux propriétaires de réaliser des travaux de rénovation énergétique, pour améliorer le confort de leur logement et réduire leur facture énergétique, tout en agissant concrètement sur le climat en rejetant moins de gaz à effet de serre.

Dans l'Eure, ce sont 1 536 aides qui ont été attribués pour une valeur de 6,4 millions d'euros et 18,9 millions d'euros de travaux au total.

MaPrimeRénov' encourage les ménages à réaliser des travaux de rénovation énergétique de leur logement. Le montant de l'aide est calculé en fonction des revenus des bénéficiaires, selon quatre catégories de revenus, et des gains énergétiques permis par les travaux.

Grâce à France Relance, MaPrimeRénov' devient la principale aide de l'Etat à la rénovation énergétique. Elle est désormais ouverte à tous les propriétaires, quels que soient leurs revenus, qu'ils soient occupants ou bailleurs, ainsi qu'à tous les copropriétaires.

Elle a pour objectif de financer la rénovation de 400 à 500 000 logements par an et bénéficie pour cela d'une enveloppe budgétaire supplémentaire de 2 milliards d'euros pour 2021 et 2022.

À lire aussi

- [Dans l'Eure, ces femmes de gendarmes se confient sur leur sacrifice au quotidien](#)

Et en pratique ?

Depuis le lundi 11 janvier 2021, les propriétaires occupants nouvellement éligibles (ménages intermédiaires et supérieurs), ainsi que tous syndicats de copropriétaires, peuvent déposer leur dossier de demande d'aide sur maprimerenov.gouv.fr. Les propriétaires bailleurs pourront le faire à partir de juillet 2021.

RÉNOVATION. Déjà 1 536 dossiers et 6,4 millions d'euros attribués

Depuis son lancement le 1^{er} janvier 2020, MaPrimeRénov' rencontre un grand succès auprès des Français, plus de 190 000 demandes ont été déposées en 2020. MaPrimeRénov' permet aux propriétaires de réaliser des travaux de rénovation énergétique, pour améliorer le confort de leur logement et réduire leur facture énergétique, tout en agissant concrètement sur le climat en rejetant moins de gaz à effet de serre.

Encourager les ménages

Dans l'Eure, ce sont 1 536 aides qui ont été attribués pour une valeur de 6,4 millions d'euros et 18,9 millions d'euros de travaux au total. MaPrimeRénov' encourage les ménages à réaliser des travaux de rénovation énergétique de leur logement. Le montant de l'aide est calculé en fonction des revenus des bénéficiaires, selon quatre catégories de revenus, et des gains énergétiques permis par les travaux.

Grâce à France Relance, MaPrimeRénov' devient la principale aide de l'Etat à la rénovation énergétique. Elle est désormais ouverte à tous les propriétaires, quels que soient leurs revenus, qu'ils soient occupants ou bailleurs, ainsi qu'à tous les copropriétaires. Elle a pour objectif



MaPrimeRenov' permet aux propriétaires de réaliser des travaux de rénovation énergétique

(©Adobe Stock)

de financer la rénovation de 400 à 500 000 logements par an et bénéficie pour cela d'une enveloppe budgétaire supplémentaire de 2 milliards d'euros pour 2021 et 2022.

Et en pratique ?

Depuis le lundi 11 janvier, les propriétaires occupants nouvellement éligibles (ménages intermédiaires et supérieurs), ainsi que tous syndicats

de copropriétaires, peuvent déposer leur dossier de demande d'aide sur [maprimere-nov.gouv.fr](http://maprimerenov.gouv.fr). Les propriétaires bailleurs pourront le faire à partir de juillet 2021.

BOURSIER.COM - 13/02

Le gouvernement donne le coup d'envoi au volet spatial de "France Relance"

Filière stratégique, l'espace en France totalise 4,2 milliards d'euros de chiffre d'affaires consolidé et représente 16.000 emplois directs de haut niveau...

(Boursier.com) — Lors de son déplacement sur le site d'Ariane Group à Vernon en janvier dernier, Emmanuel Macron a précisé qu'environ **500 millions d'euros de France Relance seraient consacrés au soutien au secteur spatial civil et militaire...**

Filière stratégique, l'espace en France totalise 4,2 milliards d'euros de chiffre d'affaires consolidé, dont plus de la moitié sur le marché commercial, et représente **16.000 emplois directs de haut niveau sur l'ensemble de la chaîne manufacturière**. Il réalise plus de 50% des ventes de l'industrie spatiale européenne.

Au premier rang mondial sur le marché commercial accessible des lancements et des satellites, il a la capacité de proposer à l'Etat des solutions nationales performantes et compétitives...

Sous pression sanitaire

France Relance s'adresse à toutes les entreprises du secteur spatial, quelle que soit leur taille, dont beaucoup d'entre elles ont une activité également dans le secteur aéronautique, et qui ont par conséquent été **fortement touchées par la crise**.

Le plan de relance couvre les besoins de l'ensemble de la filière française, tant en termes de domaines d'activités (lanceurs et systèmes orbitaux, des briques technologiques aux applications en passant par des équipements), de typologie d'entreprises éligibles (startups, PME, ETI, grands groupes) que de diffusion sur le territoire national.

Conseils régionaux associés

Conformément au principe de territorialisation du plan de relance, **une partie sera largement régionalisée**, et plus globalement, les conseils régionaux seront associés par le centre national d'études spatiales (CNES) dans le cadre du pilotage et du suivi de l'exécution du plan de relance spatial.

Le gouvernement a choisi de confier au CNES la mise en oeuvre de la plupart des actions spécifiques au secteur spatial **représentant 365 millions d'euros de crédits nouveaux inscrits dans la loi de finances initiale pour 2021**.

Avec 100 millions d'euros dédiés à la recherche spatiale duale et gérés par le ministère des Armées, ainsi que 35 millions d'euros de fonds propres en soutien aux PME du secteur opérés par Bpifrance, le volet spatial du plan de relance gouvernemental représente donc au **total environ 500 millions d'euros de crédits**.

Une instance de pilotage, composée de représentants des ministères de l'Economie, des Finances et de la Relance, des Armées, et de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, sera chargé d'émettre des avis et des recommandations au CNES dans l'exécution du plan de relance spatial, et d'en assurer un suivi régulier...

Modalités à suivre

Les modalités des appels d'offres et des appels à projets qui seront lancés dès le début 2021 sont présentées sur une page web CNES dédiée. Au fur et à mesure de la mise en oeuvre des différents volets, les cahiers des charges seront accessibles sur la **plateforme achat du CNES**. La plateforme permettra également de poser et de répondre aux questions éventuelles : <https://entreprises.cnes.fr/fr/plan-de-relance-spatial>.

Parallèlement, l'ensemble de ces informations pourront être retrouvées sur le portail de France relance : www.planderelance.gouv.fr.

A la suite du lancement du plan de relance spatial et de la publication des premiers appels à projets, Bruno Le Maire, ministre de l'Economie, des Finances et de la Relance a déclaré : "La France fait partie des grandes nations spatiales dans le monde, comme en témoignent le savoir-faire technologique qui lui permet de jouer un rôle clé dans l'autonomie d'accès européen à l'espace, et le dynamisme des entreprises du secteur. Avec le plan de relance, nous garantissons que les entreprises françaises du secteur restent dans la course mondiale en matière d'innovation".

NORMANDINAMIK - 16/02

Riou Glass mise sur l'innovation du verre

Confrontée à la crise du COVID, l'entreprise normande Riou Glass, dont le siège est à Honfleur, a été dans l'obligation de procéder à une mise au chômage partiel d'une grande partie de ses effectifs lors du premier confinement. Elle mise aujourd'hui sur les produits innovants pour bénéficier du plan France Relance.

Groupe français familial et indépendant créé en 1979 par Pierre et Christiane Riou, Riou Glass est un acteur majeur du marché du verre en France et à l'international. Aujourd'hui composé de 18 usines implantées en France métropolitaine et à la Réunion, le groupe compte près de 1 000 collaborateurs. « Dès la mise en place du confinement, la quasi-totalité des chantiers se sont arrêtés. L'activité de nos clients a été stoppée net et en cascade, nous avons été contraints de recourir au chômage partiel pour 750 de nos collaborateurs », explique Christine Riou-Feron, fille du fondateur et présidente du directoire de Riou Glass.

Une situation qui a immédiatement conduit le groupe à solliciter des aides spécifiques de l'Etat, PGE compris. « Nous avons également déposé des dossiers au titre du plan de soutien France Relance mis en place par le Gouvernement », explique Christophe Vergnaud, directeur général de Riou Glass à ses invités du jour : le préfet de l'Eure Jérôme Filippini, Corinne Blanchot-Prosper, sous-préfète de l'arrondissement de Bernay et la députée Marie Tamarelle-Verhaeghe. Une visite organisée tant pour dévoiler son savoir-faire et ses innovations que pour faire part aux représentants de l'État de leurs difficultés de terrain.

« Figurez-vous que pour le remboursement du PGE, les banques nous demandent de nous positionner au plus tard fin mars sur le mode de remboursement ! Si nous remboursons tout de suite, le taux sera de 1 à 1,5 %. Mais si nous optons pour un remboursement différé, les taux grimpent de manière exagérée alors que nous sommes sur un dispositif garanti à 90 % par l'Etat... », déplore le fondateur Pierre Riou, aujourd'hui président du Conseil de Surveillance.

Autre difficulté exprimée par le groupe, la complexité et la rapidité à laquelle certains dossiers doivent être retournés « Nous ne sommes pas des professionnels de la chasse aux aides et afin d'y parvenir, nous avons été dans l'obligation de faire appel à des stagiaires de l'Essec pour nous aider dans ces démarches », souligne Christine Riou-Feron dont le groupe, qui avoisine en temps normal les 200 millions d'euros de chiffre d'affaires, s'est construit au fil des années sur la seule base de l'autofinancement...

L'innovation, remède à la crise

Afin de faire face à la crise, l'entreprise familiale a donc décidé d'accélérer la mise sur le marché de certains produits innovants. « Nous avons développé un clavier d'ordinateur antimicrobien réalisé en verre haute résistance. Grâce à sa surface lisse et hygiénique, il est possible de le désinfecter facilement et de lutter de ce fait contre la propagation des virus », détaille Christine Riou-Feron qui, par le biais d'un partenariat avec le Crédit Agricole Normandie-Seine, a offert 330 claviers pour les

hôpitaux normands en pleine crise sanitaire. Un produit qui fait actuellement l'objet de nouveaux développements pour intégrer le Touchpad et le Bluetooth...

« Par ailleurs nous venons de présenter une nouvelle gamme de radiateurs chauffants en verre, particulièrement esthétiques et pour lesquels de nombreuses options de décoration sont possibles depuis notre nouvel atelier de sérigraphie », complète Christophe Vergnaud. Un verre que l'innovation a rendu « conducteur », lui permettant ainsi de chauffer ou de s'opacifier à la demande, pour se protéger des rayons du soleil ou encore rendre une salle de réunion totalement confidentielle d'une simple pression sur une télécommande. « Le verre, c'est aussi un formidable isolant qui, s'il était bien utilisé, c'est-à-dire le bon verre au bon endroit, permettrait d'économiser la production annuelle de deux centrales nucléaires... », assure le directeur.

■ CROSVILLE-LA-VIEILLE

COOPÉRATIVE DE TEILLAGE. La filière lin embauche

La Coopérative de Teillage de Lin du Neubourg veut faire connaître ses métiers. Pour cela, elle a organisé, vendredi 12 février, la signature officielle d'un contrat initiative emploi en présence de la sous-préfète de Bernay.

Le lin ne connaît pas la crise ? À en croire Pascal Prévost, pas vraiment. Selon l'actuel président de la Coopérative de Teillage de Lin du Neubourg (CTLN), la pandémie de Covid reste une « crise conjoncturelle » pour l'industrie linière. « Elle a tellement d'atouts qu'elle va reprendre vite sa place sur le marché textile », souligne-t-il. D'ailleurs, l'entreprise du canton croit en l'avenir au point d'avoir poursuivi ses investissements et, surtout, les embauches en CDI.

Frank Marti, 22 ans, en est l'exemple depuis le 3 décembre 2020. La coopérative l'a embauché, ainsi qu'un autre salarié, comme agent de production dans le cadre d'un CIE (contrat initiative emploi). Il a été officiellement signé vendredi 12 février par l'employeur, le salarié et la sous-préfète de Bernay, Corinne Blanchot-Prosper.

Ce type de contrat, déjà existant avant la crise sanitaire, a été inclus dans le Plan de relance et s'appuie notamment sur le

dispositif « Une formation, un emploi », développé par le Conseil régional de Normandie. « L'État a mis des moyens supplémentaires pour accompagner les jeunes vers l'emploi. Avant la crise, le CIE n'était pas particulièrement réservé aux jeunes », souligne Corinne Blanchot-Prosper.

Former et recruter

La crise a rendu la recherche d'emploi difficile. D'autant plus pour les jeunes. À l'origine Frank Marti a commencé comme électricien. Titulaire d'un CAP maintenance du bâtiment de collectivités, il a travaillé dans ce domaine pendant dix mois à Louviers. Puis plus rien. « Je ne trouvais pas de travail dans l'électricité », confie-t-il.

Permis de conduire en poche, il vient habiter Le Neubourg. L'antenne locale de la Mission locale l'aide dans ses recherches d'emploi. Au moment de la cueillette des pommes de terre, il est recruté par un agriculteur. Mais la mission est de courte

durée. « Olivier Guenier m'a conseillé de venir à la coopérative de teillage. J'ai déposé mon CV puis j'ai passé un entretien », raconte-t-il. Et le voilà embauché.

Grâce au dispositif « Une formation, un emploi », la coopérative a pu le former et conforter ainsi son recrutement. Ce premier semestre 2021, la CTLN va lancer cinq nouveaux parcours. L'entretien avec douze candidats commençait ce lundi 15 février, un test étant prévu le lendemain. Ensuite, c'est la formation, de mars à septembre. « Ce sont des formations en salle, en plaine sur machine de lin et formation sur nos métiers », souligne Christophe Burel, directeur adjoint de la coopérative.

Augmenter les effectifs de 30 %

Le CIE est un coup de pouce aussi bien pour le salarié que pour l'entreprise. La CTLN ne s'en cache pas, elle souhaite encore augmenter ses effectifs, jusqu'à 30 %. À plus forte rai-



Corinne Blanchot-Prosper, Frank Marti et Bertrand Coulier ont officiellement signé le contrat initiative emploi vendredi 12 février. ©Le Courrier de l'Eure / TG

son que des travaux d'extension sont en phase d'achèvement. Soit quatre lignes supplémentaires : deux de teillage et deux d'étope (fibre courte).

Ainsi, l'employeur veut assurer sa place sur le « marché globalisé et apaisé » décrit

par Pascal Prévost. Comme certains salariés sont susceptibles de partir prochainement à la retraite, la coopérative s'efforce de faire connaître ses métiers, à mi-chemin entre le monde agricole et l'industrie. « On est un peu méconnu. On a toujours

besoin de trouver des gens à former », assure Bertrand Coulier, le directeur général. Pour l'heure, la filière du lin ne devrait donc pas connaître le chômage.

Thomas Guilbert

Trois nouveaux lauréats du plan de relance

Industrie. Agnès Pannier-Runacher, en visite hier à Rouen, a annoncé trois nouvelles entreprises bénéficiaires.

Agnès Pannier-Runacher, ministre déléguée auprès du ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, chargée de l'Industrie, était à Rouen hier matin où elle a fait un point sur la mise en œuvre du plan France Relance. À cette occasion, elle a annoncé trois nouveaux

projets lauréats, tous eurois, représentant plus de 1,5 million d'euros de subventions de l'État, pour un total de plus de 13 millions d'euros d'investissements industriels sur le territoire d'industrie axe Seine.

Les entreprises lauréates sont : Gebetex Tri Normandie, à Vernon, pour la mise en route d'une unité industrielle de tri de textiles usagés (investissement industriel de 11 M€, 30 nouveaux emplois directs) ; Épicerie fine cosmétique, à Andé, qui crée un nouveau site (800 000 €, 7 nouveaux emplois directs d'ici 2022) ;

SARL Maison Maugy, à Iville, pour la création d'un deuxième atelier de production (1 M€, 10 nouveaux emplois directs à court terme).

RENCONTRE POUR LE CLIMAT

La ministre s'est ensuite rendue à Villers-Écalles pour visiter l'usine Ferrero. Elle était accompagnée de membres de la Convention citoyenne pour le climat et de parlementaires siégeant à la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi Climat et Résilience. L'idée étant de voir comment les

dispositions peuvent s'appliquer concrètement dans les entreprises. D'autres visites sont prévues, même si « toutes les sociétés ne jouent pas le jeu comme Ferrero », a souligné Mickaël Nogal, député de Haute-Garonne.

« L'industrie, c'est 20 % des émissions de CO2 en France, mais c'est 100 % des solutions car dans ce type d'entreprise, des équipes Recherche & Développement et Production sont capables de trouver des solutions pour transformer la façon de produire », souligne la ministre.



Agnès Pannier-Runacher, hier sur le site de Ferrero. (Photo Boris Maslard/PN)

V. G.

v.gargala@paris-normandie.fr

NORMANDINAMIK – 22/02

Agnès Pannier-Runacher annonce le soutien de l'État à trois nouveaux projets d'investissements industriels dans le Territoire d'Industrie de l'Axe Seine

Publié le 19/02/2021 —

Jacques-Olivier Gasly



Agnès Pannier-Runacher à la préfecture de région Normandie, le 18/02/2021 - Crédit : compte Twitter @AgnesRunacher

Agnès Pannier-Runacher, ministre déléguée auprès du ministre de l'Economie, des Finances et de la Relance, chargée de l'Industrie, s'est rendue ce jeudi 18 février à Rouen (Seine-Maritime) afin de faire un point sur les enjeux industriels du territoire et la mise en œuvre du plan France Relance. A cette occasion, la ministre a annoncé trois nouvelles entreprises lauréates du « Fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires », doté de 400 millions d'euros d'ici à 2022 à l'échelle nationale

Ces trois nouveaux projets lauréats représentent plus de 1,5 million d'euros de subventions apportés par l'État dans le cadre de « France Relance », pour un total de plus de 13 millions d'euros d'investissements industriels sur le Territoire d'Industrie Axe Seine.

Sur le Territoire d'Industrie de l'Axe Seine, cette annonce porte à neuf le nombre de projets industriels désormais soutenus par le « Fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires ». Ces trois nouvelles entreprises lauréates s'ajoutent en effet aux six entreprises lauréates précédemment annoncées (ORIL INDUSTRIE, SOLCERA, FERME DES PEUPLIERS, SIEMENS GAMESA RENEWABLE ENERGY S.A.S., LUNEAU TECHNOLOGY OPERATIONS et IPODEC NORMANDIE). Ces investissements permettront aux entreprises concernées de diversifier leur activité, de moderniser leurs procédés de fabrication et d'accélérer la transition écologique du territoire. Ils permettront de conforter plus de 9 100 emplois (dont 7 000 pour Siemens) et d'en créer plus de 900 (dont 750 pour Siemens).

En tenant compte des 9 autres entreprises lauréates des fonds de modernisation des filières automobile et aéronautique qui ont été annoncées ces dernières semaines, ce sont donc un total de 18 entreprises soutenues à date par « France Relance » sur le Territoire d'Industrie d'Axe Seine. Tous projets confondus, cela représente près de 528 millions d'investissements industriels accélérés dans le territoire d'industrie et 13,9 millions d'euros de soutien apporté par l'État.

Le « Fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires » livre donc dès aujourd'hui ses premiers effets et permet d'accélérer la réalisation d'investissements industriels importants pour le territoire. L'objectif est clair : favoriser la résilience de notre industrie en renforçant sa compétitivité, à travers un plan massif de modernisation des outils de production, de soutien à la transformation numérique et à l'amélioration de la performance environnementale.

Enfin, il a été décidé d'apporter un soutien supplémentaire aux territoires les plus impactés par la crise COVID. Les trois nouveaux projets soutenus s'inscrivent dans ce cadre et ont ainsi fait l'objet d'une décision du préfet de Région, prise en concertation avec le président du Conseil régional de Normandie.

Les 3 nouvelles entreprises lauréates

GEBETEX TRI NORMANDIE – Vernon, département de l'Eure

Le projet consiste en la mise en route d'une unité industrielle de tri de textiles usagés, avec un volume de traitement de 11 000 tonnes par an. Ce site permettra d'éliminer le goulot d'étranglement du tri dans la filière du recyclage textile, entre la collecte par les associations et de la demande nationale et internationale. L'achat de lignes de tri de pointe et l'intégration de nouvelles technologies vont permettre de relocaliser des emplois par l'ajout de valeurs ajoutées supplémentaires par du tri plus fin et plus technique. Le projet représente un investissement industriel de 11 millions d'euros, 30 nouveaux emplois directs pourront être créés et 20 emplois préservés.

EPICERIE FINE COSMETIQUE – Andé, département de l'Eure

EPICERIE FINE COSMETIQUE, entreprise de la cosmétique, crée un nouveau site industriel en réhabilitant un bâtiment en friche pour créer un laboratoire de conditionnement, des bureaux et un site logistique. L'investissement dans de nouvelles lignes de production permettra de sécuriser et développer l'emploi local sur le site normand en y concentrant toute l'activité industrielle et logistique. Le projet représente un investissement industriel de 800 000 euros, 7 nouveaux emplois directs pourront être créés d'ici 2022 et 17 emplois préservés.

SARL MAISON MAUGY – Iville, département de l'Eure

L'entreprise Maison Maugy est spécialisée dans la construction de maisons en ossatures bois, respectueuses de l'environnement. Le projet vise à créer un deuxième atelier de production ; il permettra l'installation de machines-outils pour assembler les murs de manière automatisée. Avec cet investissement, l'entreprise poursuit son développement dans la profession bois. Le projet représente un investissement industriel d'1 million d'euros sur un coût global de 2 millions d'euros, 10 nouveaux emplois directs à court terme pourront être créés et 43 emplois préservés.

OUEST-FRANCE - 21/02

Boulleville. Riou Glass reste confiant malgré la crise

Pierre Riou (à droite) a reçu dans son entreprise la visite du préfet de l'Eure, Jérôme Filippini. | OUEST-FRANCE

[Ouest-France](#) Publié le 21/02/2021 à 05h00

Créée à Boulleville en 1983, Riou Glass VIP, usine historique de Riou Glass, demeure l'unité fer de lance ainsi qu'un des laboratoires de recherche et de développement du groupe. Sur une surface de 11 000 m², Riou Glass VIP fabrique une grande variété de produits : du simple vitrage façonné décoratif au triple vitrage haute performances, en passant par le verre trempé, émaillé ou sérigraphié.

Aujourd'hui, l'entreprise créée par Pierre et Christiane Riou emploie 150 personnes sur son site historique de Boulleville et un millier à travers la France et les Dom-Tom. Une entreprise « **made in France** » comme l'ont rappelé Pierre Riou, sa fille Christine Riou-Féron présidente du directoire, et Christophe Vergnaud, le directeur général, au préfet de l'Eure Jérôme Filippini, en visite sur le site.

Mais la crise sanitaire n'a pas épargné l'entreprise, « **avec 750 personnes en chômage partiel** », dès le mois de mars. Et si l'activité a été relancée sur la plupart des sites, les dirigeants estiment à 15 millions d'euros la perte sur le chiffre d'affaires. Ils ont dû souscrire un Prêt garanti par l'État (PGE) de 11 millions d'euros.

« **Tout le monde a joué le jeu, tant l'État que nos différents partenaires, et nous avons réussi à maîtriser nos finances. Aujourd'hui il nous faut repartir et continuer à nous développer, et parfois les banques sont un peu frileuses** », a expliqué Pierre Riou au représentant de l'État.



Une technologie de pointe

Économie. L'entreprise Solcera est lauréate du plan France Relance, qui va l'aider à développer ses produits en céramique utilisés dans l'aéronautique, le militaire, le spatial ou l'agriculture.

La crise sanitaire ne se ressent absolument pas dans les carnets de commandes de l'usine Solcera, à Évreux. Au contraire, cette entreprise qui fabrique de la céramique pour l'aéronautique, le militaire ou encore l'agriculture voit son activité augmenter depuis quelques années (+10 % par an).

Pourtant, l'entreprise ébroïcienne est l'une des lauréates du plan France Relance, un dispositif exceptionnel déployé par l'État pour l'écologie, la compétitivité et la cohésion.

Éviter la dépendance

Mais pourquoi une entreprise qui cartonne peut-elle prévaloir à ce plan ? « C'est pour accélérer la transformation qui a déjà commencé à Solcera. Ce marché existe à l'international. Cela permet d'éviter que la France dépende des importations », explique le préfet de l'Eure, Jérôme Filippini, en vi-



Jérôme Filippini (à d.), préfet de l'Eure, découvre la technologie de pointe produite par Solcera. (Photo : A.P./PN)

site hier matin.

En effet, certains produits de Solcera sont des technologies uniques dans le monde. Comme la céramique Spinelle, qui devient aussi transparente que du verre mais qui protège des impacts de balle. « Cette technologie a été développée pendant quatorze ans. C'est un matériau très difficile à maîtriser », indique

Guillaume Lisle, président de la société.

Sur son projet de développement chiffré à 2,7 M€, France Relance en finance 600 000 €. « On pourra accélérer l'industrialisation. Au lieu de 3-4 ans, on pourra le faire dans un an », ajoute Christian Martin, le directeur technique.

« L'usine pourra produire en grande

série. Actuellement, nous sommes à une centaine de pièces par mois. Avec de nouvelles machines, on pourra passer à des milliers de produits par mois », précise Bruno Delvallée, le directeur de l'établissement. Solcera souhaite ainsi conserver et développer son savoir-faire 100 % ébroïcien.

ÉCONOMIE.

Solcera, lauréate de France Relance

Lundi matin, le préfet de l'Eure, Jérôme Filippini, est venu visiter l'entreprise ébroïcienne Solcera, implantée sur la zone industrielle n° 1, rue de l'Industrie. Cette société est lauréate du dispositif national France Relance, un fonds d'accélération des investissements industriels.

La société Solcera est installée à Évreux depuis 1962, où elle emploie 150 personnes. Experte en fabrication de céramique en Europe, elle produit des pièces techniques de haute technologie destinées à l'aéronautique, la défense, le nucléaire, les lasers, la microélectronique ou encore pour les marchés spécifiques de l'agriculture.

Dans le cadre de France Relance, Solcera bénéficie du soutien à l'investissement pour des céramiques de hautes performances destinées à l'optique. Une activité et un savoir-faire qui seront mis en place dans un délai très court, programmé au cours du 2^e semestre 2021, et permettront la création de 15 nouveaux emplois sur le site.

France Relance : 86 M€ dans l'Eure

Au cours de sa visite, le préfet a souligné que « la baisse



Le préfet a félicité les dirigeants de Solcera en leur remettant les insignes distinctifs de France Relance : le président Guillaume Lisle, le directeur du site d'Évreux, Bruno Delvallé, et le directeur technique Christian Martin.

des impôts de production est une mesure phare de France Relance. Elle est destinée à alléger, de manière pérenne, les impôts de production des entreprises, afin de préserver l'emploi dans le département,

et renforcer leur compétitivité et l'attractivité du territoire. Pour le département de l'Eure, en 2021, ces diminutions de fiscalité représentent 86 millions d'euros, et bénéficient à 4 900 entreprises.

Au niveau national, ce sont 10 milliards d'euros de baisse d'impôts de production dès 2021 qui concernent près de 600 000 entreprises. »

TENDANCE OUEST - 01/03

Normandie. Huit territoires aidés par l'Etat pour financer des projets autour du vélo

Le gouvernement a annoncé vendredi 26 février les lauréats du dernier appel à projets "Aménagements cyclables". En Normandie, huit territoires seront aidés, notamment pour pérenniser des pistes cyclables ou aménager des voies vertes.

A Caen, la piste cyclable qui relie le viaduc de la Cavée au boulevard Yves Guillou sera pérennisée, grâce notamment à l'aide de l'Etat.

Publié le 27 février 2021 à 15h43

Par Célia Caradec

La pratique du vélo s'intensifie en France, et elle s'est renforcée depuis le premier confinement avec la création d'itinéraires cyclables temporaires dans de nombreuses communes. Pour pérenniser certaines voies et aménager des voies vertes, huit territoires de Normandie vont bénéficier d'une aide de l'Etat. Ils sont en effet retenus par les 194 projets lauréats du fonds mobilités actives "Aménagements Cyclables 2020", annoncés vendredi 26 février, qui bénéficieront d'une aide totale de 101 millions d'euros.

Les projets concernés en Normandie

Communauté urbaine Caen-la-Mer

- pérennisation de la liaison cyclable Viaduc de la Cavée-Boulevard Guillou

Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole

- aménagement d'une piste cyclable bidirectionnelle sur les rues Pierre Mendès France et Eugène Mopin au Havre
- pérennisation de l'aménagement cyclable transitoire "centre-ville/Sainte-Cécile" au Havre
- pérennisation de l'aménagement cyclable transitoire "entrée de ville du Havre"
- liaison Le Havre/Pont de Normandie par pistes bidirectionnelles

Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie

- aménagement d'une véloroute entre Lisieux et Le Mesnil-Guillaume

Conseil départemental de l'Eure

- aménagement d'une voie verte dite "La Seine à Vélo" entre Vernon et Les Andelys

Communauté d'agglomération Evreux Portes de Normandie

- création d'une liaison voie verte Cavée Boudin/Gare d'Evreux

Métropole Rouen Normandie

- réalisation d'un aménagement cyclable le long de la RD 6014 entre les communes de Franqueville-Saint-Pierre et Boos

- réalisation d'un aménagement cyclable sur le boulevard de l'Europe à Rouen

Ville de Mortain-Bocage

- création d'une liaison cyclable comprenant une passerelle entre la commune de Mortain et les véloroutes EV4 et V40, avec servitude du pôle générateur d'emploi de l'ACOME

FRANCE BLEU - 02/03

Lauréate de France Relance, la Ferme des Peupliers innove et crée des emplois

La Ferme des Peupliers est une des lauréates du plan de relance économique lancé en septembre 2020. L'État accorde une subvention de 545.000 euros à l'entreprise de Flipou. A l'occasion des six mois de France Relance, le préfet de l'Eure est venu remettre à l'entreprise son panneau officiel.

Le préfet de l'Eure, Jérôme Filippini (à gauche) est venu remettre leur panneau France Relance à Édouard et Antoine Chédru, de la Ferme des Peupliers © Radio France - Laurent Philippot

Il y a tout juste un an, en mars 2020, *"quand le Covid est arrivé, ce sont 25% de nos marchés qui se sont arrêtés nets du jour au lendemain"* se remémore Édouard Chedru, le patron de la Ferme des Peupliers avec son frère Antoine. L'exploitation est en effet très présente dans l'hôtellerie de luxe et la restauration d'entreprises, avec ses yaourts notamment. Malgré le contexte, les deux frères ont maintenu leurs investissements en 2020 pour un peu plus de quatre millions d'euros et ont vu arriver d'un bon œil le plan France Relance en septembre dernier. À l'époque, les Chedru doutent un peu : *"On se disait qu'on était beaucoup trop petit pour candidater à ces choses-là"* explique Édouard. Le dossier est pourtant rapidement monté, *"en une semaine"* et *"on a été impressionné par l'accompagnement de la Direccte, des services du ministère de l'Agriculture qui nous ont aidés"* poursuit-il.

REPORTAGE - À la Ferme des Peupliers, France Relance, c'est pas du flan !

Un million d'euros investi qui va permettre de créer 14 emplois dans les trois ans à venir. Ça nous permet de relancer une dynamique de croissance, de continuer à recréer de l'emploi - Édouard Chedru

L'atelier de conditionnement de la Ferme des Peupliers, à Flipou © Radio France - Laurent Philippot

"Persuadés que l'avenir France, c'est le moral des entrepreneurs dans leur capacité à aller créer de la valeur et à investir", Édouard et Antoine Chedru investissent 1.090.000 euros investis, dont **545.000 euros pris en charge par France Relance**. Un investissement qui irrigue toute l'économie locale : *"45% du montant seront investis dans des entreprises normandes, dont la moitié pour la vallée de l'Andelle"* avance le chef d'entreprise qui voit dans cette subvention *"un impact pour toute la filière"*. *"Pour sortir d'une crise, il faut pouvoir se projeter dans l'avenir"* abonde Jérôme Filippini, le préfet de l'Eure.

"Une vingtaine d'entreprises ont déjà bénéficié de subventions" - Jérôme Filippini, préfet de l'Eure

Réduire la pénibilité du travail et gagner en compétitivité

L'aide financière de France Relance va permettre des **innovations très concrètes** à la Ferme des Peupliers. *"Aujourd'hui dans l'enveloppe France Relance, il y a l'investissement d'une machine de ramasse pour les pots carton et l'investissement d'une troisième ligne de conditionnement qui va nous permettre de supprimer les pots plastique pour les collectivités"* détaille Édouard Chedru qui veut également *"adapter les formats, car avec le Covid, il y a une grosse demande pour des formats familiaux"*. Cette nouvelle machine permettra d'employer des salariés dans des fonctions avec plus de valeur ajoutée.

Chantal met en sachets des pots en carton de yaourts nature © Radio France - Laurent Philippot

La subvention va également permettre de **doubler l'espace de stockage des produits**, ce qui permettra à l'entreprise de doubler ses capacités d'expédition. *"Sans France Relance, il n'y avait aucune possibilité de développement possible"* précise le patron de la Ferme des Peupliers. Tous ces investissements seront effectués au cours de cette année 2021.

La ligne de pots carton est commandée, elle sera installée en avril. Le permis de construire pour le bâtiment est en cours de dépôt - Édouard Chedru

L'espace de stockage des produits finis va être doublé © Radio France - Laurent Philippot

Et **tout va très vite**, même du côté de l'État : *"On a déjà touché la moitié de la subvention, ce qui nous a permis de mettre les acomptes aux sociétés de 30% de investissement"* se satisfait Antoine Chedru, *"ce qui n'est jamais le cas. Normalement, une subvention, ça se touche lorsque la dépense est réalisée"*. *"On a confiance dans les entreprises pour qu'elles investissent vite"* justifie le préfet de l'Eure. Des investissements qui devraient permettre d'**embaucher 14 personnes dans les trois ans à venir** pour conforter l'équipe de 53 salariés, dont 10% en contrat d'apprentissage.

Édouard Chedru détaille les investissements prévus à la Ferme des Peupliers

Développer de nouveaux produits

Avec la subvention France Relance, l'entreprise va également **équiper son laboratoire de recherches et développement** "*pour les tests matière premières, pour les analyses pour faire évoluer les process*", tout en garantissant une sécurité sanitaire optimale. Yaourts, crèmes, fromages frais, la Ferme des Peupliers, ce sont **81 références** et l'entreprise veut créer de nouveaux produits, de nouvelles saveurs. Au terme du déplacement préfectoral, une dégustation est prévue. Le préfet se laisse séduire par des œufs au lait.

"La gourmandise est mon meilleur défaut" - Jérôme Filippini, préfet de l'Eure © Radio France - Laurent Philippot

"Il y en a déjà dans le frigo du préfet de l'Eure. Tous les samedis matin, au marché d'Évreux, je passe chez le fromager et j'achète mon stock de yaourts" explique Jérôme Filippini et **"je ne les verrai plus de la même façon, mais je continuerai à les manger de la même façon"** sourit le représentant de l'État. La relance, c'est aussi favoriser les circuits courts et les entreprises locales.

Du champ à la cuiller, il y a 340 vaches à la Ferme des Peupliers, réparties sur trois sites à Flipou, Gravigny et Fretteville © Radio France - Laurent Philippot

[Les circuits courts dans l'Eure et en Seine-Maritime](#), c'est aussi du lundi au vendredi à 7h56 à sur France Bleu Normandie.

FLIPOU

6 MOIS DU PLAN FRANCE RELANCE. Investissements soutenus à la Ferme des Peupliers

Lauréate du plan France Relance, la Ferme des Peupliers, située à Flipou a accueilli le préfet venu constater la bonne utilisation des fonds attribués par l'État.

Innové et se moderniser tout en perpétuant un savoir-faire reconnu. Plus qu'une devise pour la Ferme des Peupliers, située à Flipou, une réalité.

Car malgré la crise sanitaire, l'entreprise spécialisée dans la production de yaourts, crèmes et desserts lactés ne cesse d'investir dans les machines mais aussi dans les hommes pour se développer.

Lundi matin, le préfet de l'Eure, Jérôme Filippini était accueilli par Édouard et Antoine Chedru, mais aussi leur père François, à qui ils ont succédé il y a trois ans. Une visite anniversaire, 6 mois après le lancement du dispositif gouvernemental, France Relance, dont bénéficie la Ferme des Peupliers.

« Ces entreprises qui se démènent face à la crise »

L'occasion aussi pour les dirigeants de recevoir le très officiel panneau France Relance et au représentant de l'État de



Le préfet de l'Eure, Jérôme Filippini, est venu visiter la Ferme des Peupliers à Flipou dans l'Eure, lauréate du plan France Relance.

saluer « ces entreprises qui se démènent face à la crise ».

Parmi elles, une vingtaine dans l'Eure a été retenue dans le cadre de France Relance, obtenant des fonds pour investir en cette période, et ce de manière simplifiée. Ainsi Édouard Chedru a rappelé la mobilisation des agents de l'État pour accompagner et monter le dossier de demande de subvention. La machine administrative accélère, permettant à l'entreprise de Flipou d'obtenir une réponse positive en cinq semaines.

1,09 million d'euros investis en 2021

Dès la fin 2020, la Ferme des Peupliers peut ainsi lancer les chantiers qui verront le jour cette année à hauteur de 1,09 million d'euros. Un investissement d'importance maintenu grâce aux 545 000 € obtenus dans le cadre de France Relance, une subvention indispensable pour pérenniser les investissements.

Car déjà en 2020, et ce malgré la crise sanitaire, l'entreprise a déjà investi pour 4 millions d'euros. Une somme non négligeable pour l'entreprise, qui dès mars 2020, voyait 25 % de ses marchés se stopper net, la fourniture de l'hôtellerie de luxe mais aussi de la restauration d'entreprise étant à l'arrêt en France mais aussi dans le monde.

Un seul leitmotiv pour les frères Chedru : « La Ferme des Peupliers doit vivre dans son temps en préservant son savoir-faire mais en innovant. »

Une subvention en partie reçue

« Aujourd'hui, un yaourt est identique, comme il y a 50 ans, en termes de qualité,

mais bien meilleur en termes de production pour le confort des salariés, le bien-être animal et l'environnement. »

Alors en 2021, la Ferme innovera encore et toujours grâce au coup de pouce de l'État. Une aide déjà bien présente comme l'a souligné Édouard Chedru. « Nous avons déjà touché la moitié de la subvention, nous permettant de verser les acomptes aux sociétés de 30 % de l'investissement. » Une situation inédite pour le chef d'entreprise : « Normalement une subvention se touche lorsque la dépense est réalisée. »

Nouvelle ligne de conditionnement

Ce 1,09 million d'euros permettra d'investir dans une machine capable de ramasser les pots en carton, mais aussi dans une troisième ligne de conditionnement permettant de supprimer les pots en plastique pour les collectivités.

« La ligne de pots carton est commandée. Elle devrait être installée en avril. »

Avec la crise, l'entreprise a cherché à s'adapter le plus rapidement possible à la demande des consommateurs. Ainsi très rapidement, des yaourts format familial ont vu le jour. L'adaptation des lignes de production vise aussi à améliorer le confort de travail des salariés.

Faire travailler des entreprises locales

Juste à côté, l'espace de stockage va être doublé, permettant ainsi à l'entreprise d'augmenter sa capacité d'expédition.

« Le permis de construire pour le bâtiment est en cours de dépôt. »

Sans oublier le développement du laboratoire recherche et développement.

S'inscrivant pleinement dans

le local, la Ferme des Peupliers va aussi injecter des fonds dans l'économie locale. « 45 % des montants seront investis dans les entreprises normandes, dont la moitié pour la vallée de l'Andelle. » Et d'ajouter : « Cette subvention a ainsi un impact sur toute une filière locale. »

14 emplois supplémentaires d'ici trois ans

Grâce à ces investissements ce sont 14 emplois qui seront créés dans les trois années à venir. Quatorze salariés qui rejoindront les 53 déjà employés. Parmi eux 10 % sont en contrat d'apprentissage.

« Aujourd'hui, la Ferme des Peupliers c'est un temps plein pour six vaches, un temps plein pour 10 ha. »

Et si le confort de travail des salariés est au cœur des adaptations celui des bêtes l'est tout autant. Une nouvelle salle de traite, dernière génération a ainsi vu le jour. Un bâtiment en bois, avec de grandes baies vitrées, et à l'intérieur une salle de traite s'adaptant notamment à la taille des salariés. « Nous avons divisé par deux le temps de traite,

de 8 h à 4 h. Cela permet aussi de consacrer plus de temps au soin des animaux. »

Panneaux photovoltaïques et méthaniseur

À ces investissements viennent s'ajouter ceux concernant l'autonomie énergétique, mais aussi la réduction sur l'impact environnemental de l'activité.

« Notre objectif est d'être neutre en carbone en 2025. »

L'atelier de production est ainsi équipé de panneaux photovoltaïques. « Cela permet de couvrir 20 % de nos besoins en électricité. »

Mais surtout un atelier de méthanisation est en cours de construction. « Cela nous permettra d'utiliser les effluents d'élevage et de produire une énergie verte directement valorisée sur le site, pour supprimer l'énergie fossile. » Les travaux de raccordement entre le méthaniseur et les chaudières de l'entreprise sont en cours, pour un lancement début avril.

Aurélié Hébert



Une nouvelle salle de traite a été construite.



La Ferme des Peupliers prévoit d'embaucher 14 nouveaux salariés d'ici à trois ans, qui rejoindront les 53 personnes déjà employées.

■ SAINT-AUBIN-SUR-GAILLON

ENTREPRISE. Paysages Adeline a l'apprentissage dans ses racines

Paysages Adeline se porte bien, malgré le Covid. L'entreprise de Saint-Aubin a pu embaucher trois nouveaux salariés en ce début 2021.

Gaëtan, Hugo et Dorian ont connu un grand jour, lundi 1^{er} mars. En présence du préfet de l'Eure, Jérôme Filippini, ces trois jeunes, âgés de 19 à 21 ans, ont signé leur premier contrat à durée indéterminée chez Paysages Adeline, entreprise multi-service spécialisée dans la création et l'entretien d'espaces verts située à Saint-Aubin-sur-Gaillon.

Malgré le Covid, une croissance de 10 %

Une belle journée également pour Pierre Lucas et Fabrice Jouen, les directeurs de l'entreprise : « Nous sommes heureux, en cette période compliquée, d'être en mesure d'embaucher de nouveaux salariés et qui plus est

des jeunes qui viennent des communes environnantes », a indiqué Fabrice Jouen.

50 salariés et 10 apprentis

L'entreprise saint-aubinoise aura réussi à sortir son épingle du jeu malgré la crise sanitaire et a réalisé une croissance de 10 % en 2020. « Hormis une semaine pour créer un cadre juridique, nous n'avons pas arrêté de travailler pendant le premier confinement. Comme nous travaillons en extérieur, les mesures barrières sont plus faciles à mettre en place », précise Pierre Lucas.

Le printemps confiné de 2020 a réveillé l'intérêt de nombreux clients pour leurs jardins. « De nombreux particuliers ainsi que quelques collectivités territoriales ont fait appel à nous. C'est grâce à ce surplus d'activité que nous sommes en mesure de recruter trois nouveaux salariés », poursuit

Fabrice Jouen.

Créée en 1994, Paysages Adeline compte aujourd'hui 50 salariés, 10 apprentis et fait travailler une quinzaine de saisonniers en période d'activité soutenue. « Nous faisons travailler des gens dans un rayon de 15 ou 20 km et essayons de recruter 3 personnes en CDI par an », indique Fabrice Jouen.

L'apprentissage est une voie d'entrée dans le métier qui tient à cœur aux deux directeurs. « C'est par ce biais que nous sommes entrés ici avec Vincent Adeline dans les années 2000. Au départ nous étions trois dans l'entreprise », expliquent-ils.

Objectif 620 CIE dans l'Eure

Pour l'embauche de Gaëtan, Dorian et Hugo, Paysages Adeline bénéficie des aides liées au dispositif Contrat Initiative Emploi (CIE) mis en place dans l'optique de l'opération



Fabrice Jouen et Pierre Lucas, directeurs de Paysages Adeline, entourent les trois nouveaux salariés de l'entreprise de Saint-Aubin-sur-Gaillon : Gaëtan, Dorian et Hugo.

France Relance. « Ce sont des emplois aidés avec prise en charge par l'État de 47 % du salaire brut », indique Jérôme Filippini.

L'objectif du gouvernement est de permettre à 300 000

personnes de bénéficier des différents dispositifs d'insertion vers l'emploi de France Relance. « Dans l'Eure, nous avons pour objectif de signer 620 CIE », annonce le préfet. À la fin février, 87 contrats ont déjà

été signés dans le département. Jérôme Filippini a profité de cette visite pour remettre aux dirigeants de Paysages Adeline le label France Relance.

Pierre Boissonnat

RÉGIME INDEMNITAIRE.**Nicole Drouillet apporte ses précisions**

À la suite du compte rendu du conseil municipal, paru dans l'Impartial, Nicole Drouillet, ancienne maire de Saint-Aubin et conseillère d'opposition, a tenu à apporter son point de vue sur la question. « Il y a des recrutements contractuels, mais il y a aussi des recrutements par mutations qui sont légaux et cadrés par le centre de gestion. Nous sommes dans ce cas. »

« La rémunération des agents va de pair avec la stratégie de gestion de la commune. Nous avons mis en place un système où beaucoup de choses sont faites en interne. Nous avons toujours poussé les agents à se former. Nous avons une très grande réactivité d'intervention en cas

de problèmes. Ce potentiel humain nous a permis de faire beaucoup sans faire intervenir des entreprises extérieures. »

Nicole Drouillet cite « le jardin de la source intégralement réalisé par le service technique ». « Procéder ainsi nous a permis de faire des économies de fonctionnement. Il est donc cohérent qu'il y ait un retour financier auprès des agents par le biais des rémunérations », estime-t-elle « Toutes les rémunérations correspondent à un niveau de compétence et à un niveau de responsabilité sollicité pour le bon fonctionnement des services. Les heures supplémentaires sont majorées à 25 % maximum et les primes sont

attribuées selon la délibération de juin 2017. »

Pour l'ancienne maire, « la délibération de juin 2017 est légale. Elle est exécutoire depuis sa transmission en préfecture en juin 2017. Elle n'a fait l'objet d'aucun recours par le contrôle de la légalité. Elle s'applique tant qu'elle n'est pas abrogée par une autre délibération. »

Lors du conseil municipal du 29 janvier 2021, une délibération a été prise pour abroger la délibération de juin 2017. « La nouvelle délibération octroie des primes annuelles pour un total de 42 600 € à la Directrice générale des services. Monsieur le maire dira que ces montants de primes sont un maximum et

qu'il pourrait verser moins. Nous demandons à consulter tous les ans le bulletin de paie de décembre de l'agent catégorie A susceptible d'être bénéficiaire de cette prime. En toute transparence », demande Nicole Drouillet.

Elle poursuit : « Ces points nécessitent des éclaircissements. Mais d'autres aussi ! Monsieur le maire, pourquoi avoir changé tout le système informatique qui fonctionnait très bien ? Nous nous interrogeons sur la méthode employée ? Pourquoi avoir éjecté les sociétés d'informatique intéressées par cette prestation ? » Et de conclure : « Vous faites quand même fort en même pas une année à la mairie ! »

Le préfet vante France Relance

Ambenay. Jérôme Filippini a visité l'usine Caliste-Marquis, qui bénéficie du plan de soutien gouvernemental à l'économie. La société a décidé notamment d'investir dans de nouvelles machines.

Dans le cadre du plan France Relance, le préfet de l'Eure, Jérôme Filippini, s'est rendu, mercredi après-midi à l'entreprise Caliste-Marquis (groupe Califil) située à Ambenay, près de Rugles. Il s'agit d'un des leaders mondiaux de la fabrication de pièces en fil, tôle et tube.

L'entreprise, fondée en 1840, emploie une quarantaine de salariés. Elle appartient au groupe Califil née en 2000, spécialisée dans la fabrication et la transformation de produits en fil métallique : 55 % de son activité est liée à l'industrie automobile, 30 % à l'industrie agro-alimentaire et diverses industries dont le bâtiment.

L'entreprise bénéficie du plan France Relance pour la refondation économique, sociale et éco-

logique du pays. Des aides lui ont été attribuées pour investir dans de nouvelles machines.

Hygiène et pénibilité

« Nous allons acquérir une machine à plier le fil, une machine à assembler les fils par soudure avec un îlot à soudure automatisé par robot et un système de conditionnement de mise sous cartons. Ceci va permettre d'améliorer les conditions d'hygiène et réduire la pénibilité. Les fils plastiques seront remplacés par une cerceuse. Toute l'usine va moderniser son éclairage en passant au LED, plus économique et offrant une meilleure luminosité. Une visite virtuelle de l'entreprise est prévue pour la clientèle », a détaillé le PDG Jean-François Meyer qui est à



Jérôme Filippini (au centre), préfet de l'Eure, est venu visiter l'entreprise Caliste-Marquis d'Ambenay. (Photo : PNI)

la tête de ce groupe fort de cinq sites à Broglie, Cusset (03), Aix-en-Provence (13), Ambenay et en Pologne.

« On sortira notre pays de la crise par l'industrie. Il faut savoir que

l'Eure est le septième département de France en terme de produit intérieur brut, a souligné le préfet. Avec cette crise, notre pays traverse des difficultés énormes. Il faut l'aider à en sortir, continuer à recruter

grâce aux investissements, avec des soutiens financiers et la confiance envers nos entreprises créatrices d'activité. »

INFOS PRATIQUES
www.califil.fr

LE DEMOCRATE VERNONNAIS - 10/03

Plan de relance dans l'Eure. Une subvention de 800 000 € pour l'entreprise Gébétex

L'entreprise Gebetex de Vernon (Eure) fait partie des sept entreprises du département à avoir été distinguées par le Plan de Relance du gouvernement.

Pour le **cogérant** de l'**entreprise Gébétex de Vernon (Eure)**, Paul-Antoine Bourgeois, cette **prime** de 800 000 € accordée à sa société va permettre « de créer une unité industrielle de tri de **textiles** usagés avec un volume de traitement de 11 000 tonnes par an. Ces fonds vont nous permettre d'avancer plus rapidement dans l'élaboration de nos projets. Ça met du beurre dans les épinards ».

Une extension des locaux

Avec ces 800 000 €, l'entreprise spécialisée dans le **tri** et **recyclage** de **textiles usagés**, va pouvoir relocaliser trente **emplois** et en préserver vingt autres sur son site de Vernon.

Comme nous l'annoncions dans *notre édition du 15 octobre 2020*, la société vernonnaise va s'agrandir pour passer de 2 400 m² à 6 600 m². Cet agrandissement répond à des besoins croissants dans le domaine de la **friperie**.

Avec son nouveau site, qui doit voir le jour au dernier trimestre 2022 sur la commune voisine de **La Chapelle-Longueville (Eure)**, l'entreprise prévoit d'embaucher une trentaine de salariés.

Décrocher un contrat avec « 1 jeune 1 solution »

Camille a décroché un contrat de 11 mois grâce au plan « 1 jeune 1 solution » mis en place par l'État en juillet 2020.

Camille Jouenne a tout juste 18 ans. Cette habitante de Bernay s'est inscrite en décembre à la Mission locale. Intégrée au dispositif « Garantie jeunes » fin janvier 2021, elle a été informée d'une offre d'emploi à la résidence « Les Jardins de Nassandres ». Ni une ni deux, elle a adressé son CV puis obtenu un entretien auprès de la direction. Dans la foulée, le 1^{er} février, elle décroche un contrat dans le cadre du plan « 1 jeune 1 solution ». Il s'agit d'un contrat d'insertion d'une durée de 11 mois. Le Plan 1 jeune 1 solution a été mis en place par l'État en juillet 2020. Avec plus de 7 milliards d'euros investis, il mobilise un ensemble de leviers : aides à l'embauche, formations, accompagnements, aides financières aux jeunes en difficulté.

Camille, toute souriante et pleine de dynamisme, exprime toute sa satisfaction d'avoir obtenu cet emploi. « Ici je participe au service des chambres, du ménage et de la cuisine. Je connais bien ces métiers de service à la personne car ma mère exerce la profession d'aide à domicile. »



Camille Jouenne, 18 ans, demeurant à Bernay, a signé un contrat de 11 mois à la Résidence « Les Jardins de Nassandres » dans le cadre du plan 1 jeune 1 solution.

tion Filseine dont est issu l'établissement. Les échanges se déroulent dans la grande salle de restauration en présence d'André Anthierens, le maire de Nassandres sur Risle et de Loïc Penven, directeur de la Mission locale Ouest-Eure.

Après avoir rappelé les objectifs du Plan 1 jeune 1 solution, la Sous-Préfète de Bernay salue le « bel exemple d'efficacité » en la personne de Camille. : « Le plus difficile, c'est le premier emploi. Il faut bénéficier alors d'une expérience, puis d'une formation avec la possibilité d'évoluer [...] Il faut aller vers les métiers qui recrutent et créer du lien avec les employeurs. Nous venons de vivre une année très difficile pour les résidents et les

personnels des maisons de retraite. »

nie au cours de cette dernière année. »

Le secteur embauche

Le secteur embauche comme le confirme François Nicolas. « Nous avons des besoins en personnels. » La fondation compte d'autres résidences à Rouen, Sotteville-lès-Rouen (76) et à Ivry-la-Bataille (27), les contrats aidés sont une porte d'entrée très utilisée. « Avec l'épidémie, ces recherches sont très régulières. Nous sommes également déterminés à valoriser ces emplois. Il nous faut reconnaître que l'images des Ehpad a été ter-

« Découvrir ces métiers »

Justement Loïc Penven (Mission locale) voudrait faire découvrir les emplois dans le Ehpad. « C'est un lieu de vie où l'on soigne. Il est indispensable de découvrir ces métiers avant de venir en formation. De même il faut utiliser les différents dispositifs. Je rappelle qu'après les contrats aidés, le taux d'insertion des jeunes est très important. »

Fondation Filseine contact au 02 32 86 48 60

« Le plus difficile, c'est le premier emploi »

Venue s'assurer du bon fonctionnement de ce plan, Corinne Blanchot-Prosper, sous-préfète de Bernay, rencontre la jeune fille. En l'absence de Corinne Priollaud, la directrice, elle est accueillie par François Nicolas, directeur général de la Fonda-



De gauche à droite : Loïc Penven, directeur Mission locale Ouest-Eure, Camille Jouenne, Corinne Blanchot Prosper, sous-préfète de Bernay, François Nicolas, directeur général de la Fondation Filseine, André Anthierens, maire de Nassandres-sur-Risle.